



Direction Générale des Services

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

21 février 2025

Introduction

La loi d'Administration Territoriale de la République (ATR) de 1992 a imposé la tenue d'un débat d'orientation budgétaire (DOB) dans les deux mois précédant le vote du budget primitif pour les communes de plus de 3 500 habitants et pour les intercommunalités disposant d'une commune de plus de 3 500 habitants.

Plus récemment, promulguée le 7 août 2015, l'article 107 de la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a modifié les articles L 2312-1, L3312-1, L 5211-36 du CGCT relatifs au DOB en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat. Sur le contenu, ce rapport doit maintenant non seulement présenter un volet financier, mais également un volet ressources humaines pour les communes de plus de 10 000 habitants.

Outre le caractère obligatoire de la délibération approuvant le budget, la tenue du débat d'orientation budgétaire (DOB) au sein du conseil municipal dans un délai de dix semaines avant le vote du budget s'accompagne, désormais, de la production d'un rapport d'orientation budgétaire (ROB).

Ce rapport, justifié par l'obligation de maîtrise des finances publiques, doit désormais comprendre, en application du décret n°2016-841 du 24 juin 2016 :

- les orientations budgétaires,
- les engagements pluriannuels envisagés,
- la structure et la gestion de la dette.

Cette obligation d'information a été renforcée par l'article 13 de la loi (n°2018-32) de programmation des finances publiques du 22 janvier 2018.

L'article 13 dispose ainsi que les collectivités devront présenter, dans le ROB, les objectifs d'évolution :

- des dépenses réelles de fonctionnement (DRF),

- du besoin annuel de financement.

Si la libre administration des collectivités territoriales est un principe constitutionnel, les communes dépendent des décisions prises par l'Etat, notamment en matière financière. Ainsi, chaque année la loi de finances et ses rectificatifs imposent aux collectivités territoriales un cadre réglementant les relations financières entre l'Etat et les différentes collectivités.

Pour cette raison, il conviendra d'exposer au préalable le cadre national, tant sur le plan économique que financier, avant de présenter plus dans le détail, la situation budgétaire de la commune, ses orientations tant en matière de fonctionnement, que d'investissement et de gestion de la dette.

Sommaire

1. Situation économique et sociale nationale	5
1.1. Le contexte macroéconomique	5
▪ Une croissance stagnante :.....	5
▪ La politique monétaire et l'inflation	6
▪ L'emploi dans les pays développés.....	7
1.2. Le contexte national	7
1.3. Les mesures pour les collectivités relatives à la Loi de Finances pour 2025	8
1.3.1. Fiscalité locale.....	8
1.3.2. DGF du bloc communal.....	8
1.3.3. Extension du FCTVA	8
1.4. Les mesures issues de la loi de programmation des finances publiques 2023-2027	9
1.4.1. La limitation de la hausse des dépenses des collectivités	9
1.4.2. Des concours financiers en hausse.....	9
2. Situation et prospective budgétaire pour la commune de Coublevie	10
2.1. Rappel sur le financement du budget communal	10
2.2. Rappel sur la situation de la commune de Coublevie, les projets de l'équipe municipale et ses orientations budgétaires	11
2.3. Les principaux éléments structurants du budget communal sur l'année 2024.....	12
2.3.1. Les recrutements / la situation en ressources humaines	12
2.3.2. L'avancement des projets structurants	12
2.3.3. Atterrissage 2024 en fonctionnement.....	13
▪ Recettes en fonctionnement	13
▪ Dépenses en fonctionnement	14
▪ Résultat de fonctionnement.....	15
2.3.1. Atterrissage 2024 en investissement.....	15
▪ Dépenses en investissement	15
▪ Recettes en investissement	15
2.4. Prospective en section de fonctionnement.....	15
2.4.1. Rétrospective sur les recettes et dépenses de fonctionnement	15
2.4.2. Données d'entrée en fonctionnement	17
▪ Estimation de la croissance de logements.....	17
▪ Estimation de la croissance des effectifs scolaires	18
▪ Estimation de l'inflation.....	18
▪ Prospective en recettes	18
▪ Prospective en dépenses	19
▪ Une prospective sur les ressources humaines revue à l'aune de la loi de finance et de la réévaluation des cotisations des retraites de fonctionnaires.....	19
2.4.3. Les dépenses de fonctionnement – scénario 2025-28	22
2.4.4. Les recettes de fonctionnement – scénario 2025-28	23
2.4.5. Le résultat de fonctionnement	23
2.5. Focus sur les indicateurs d'endettement	24

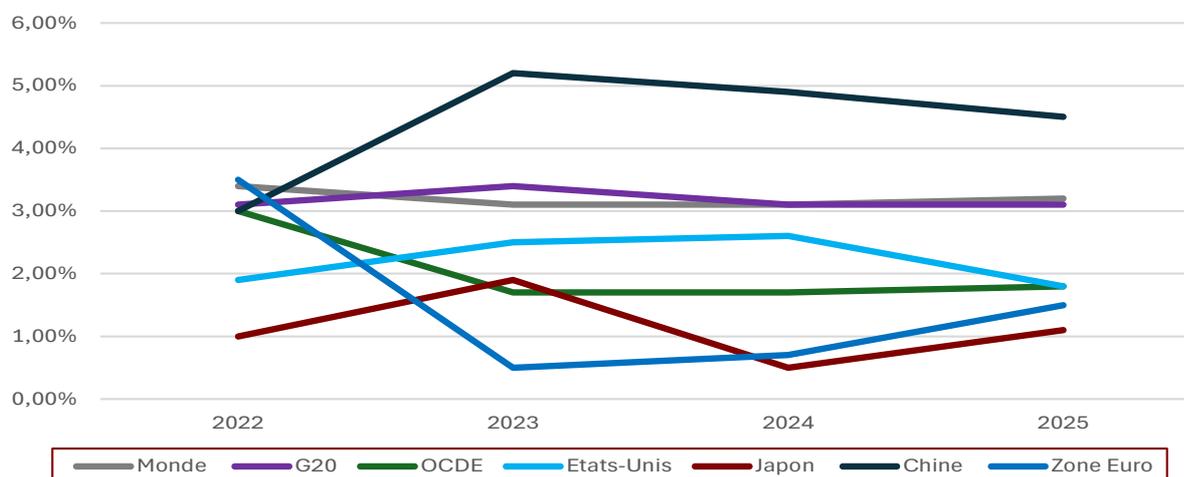
2.6.	Prospective en section investissement	25
2.6.1.	Les dépenses d'investissement	25
2.6.2.	Les recettes d'investissement.....	26
▪	Recettes d'investissement avec le scénario ressources humaines optimal	26
2.6.3.	Le résultat d'investissement.....	27
3.	Situation et prospective budgétaire du SPIC (budget annexe)	28
3.1.	Eléments de l'année 2024	28
3.2.	Eléments de prospective pour le budget 2024 à 2026	28
3.2.1.	Atterrissage 2024 et prospective 2025-26 en fonctionnement.....	28
3.2.2.	Atterrissage 2024 et prospective 2025-26 en section investissement	31
	Annexe 1 : Budget principal - Dépenses de fonctionnement par poste 2021-2028	33
	Annexe 2 : Recettes de fonctionnement par poste 2021-2028.....	37
	Annexe 3 : PPI 2021-2028	39
	Annexe 4 : Scénario sur les subventions	42
	Annexe 5 : Scénario sur la taxe d'aménagement	45

1. SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE NATIONALE

1.1. Le contexte macroéconomique

- **Une croissance stagnante :**

Prévisions de l'évolution du PIB dans le monde (%)



Source : PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE, VOLUME 2024

La croissance mondiale devrait stagner en 2024 et 2025. Les prévisions de différents organismes, en particulier celles de l'OCDE, indiquent que la croissance mondiale devrait ralentir par rapport à ce qu'elle a connu durant la période avant la COVID. Avec une croissance estimée à 3,1% dans le monde en 2024 et une prévision d'une croissance à 3,2% de PIB réel en 2025 selon l'OCDE, ce qui est inférieur à la moyenne sur les dernières années avant COVID. Les conséquences de ce ralentissement ne sont cependant pas partout les mêmes. Ainsi, en 2024-2025, la croissance devrait être inférieure à la moyenne des années 2010 dans près de 60 % des économies. Seul le Moyen-Orient, paraît échapper à cette tendance baissière avec une croissance estimée 2,8 % en 2024 et atteignant 4,2 % en 2025 indique également la banque mondiale. Globalement, la croissance inattendue dans certaines régions du monde a compensé la baisse dans d'autres.

S'agissant des grandes économies, les Etats-Unis auraient une croissance de 2,6% en 2024 mais celle-ci ralentirait sévèrement pour s'établir à 1,8% en 2025. S'agissant des pays du G20 celle-ci stagnerait à 3,1% en 2024 et 2025. La Chine garde une croissance relativement soutenue, mais dans une tendance baissière avec une croissance attendue de 4,9% en 2024 et 4,5% en 2025. Pour la zone Euro, les prévisions sont plus optimistes avec 0,7% de croissance en 2024 et presque 1,5% en 2025.

Néanmoins, malgré un éclaircissement de la situation économique mondiale, l'organisation mondiale du commerce prévoit une croissance du volume d'échange commerciaux mondiaux de 2,6% en 2024 et 3,3% en 2025, certaine crainte persiste. Notamment vis-à-vis des tensions au Moyen-Orient, des relents inflationnistes persistant et d'une politique monétaire resserrée avec des taux d'intérêts qui tardent à baisser. De plus, les tensions commerciales croissantes et les incertitudes géopolitiques liées notamment aux différents conflits en cours ajoutées aux résultats de l'élection américaine de novembre crée un climat d'incertitudes qui pèse sur la croissance, et empêche les autorités de mettre

en place les politiques adéquates. La crise immobilière chinoise fait également peser un risque sur la croissance mondiale.

▪ **La politique monétaire et l'inflation**

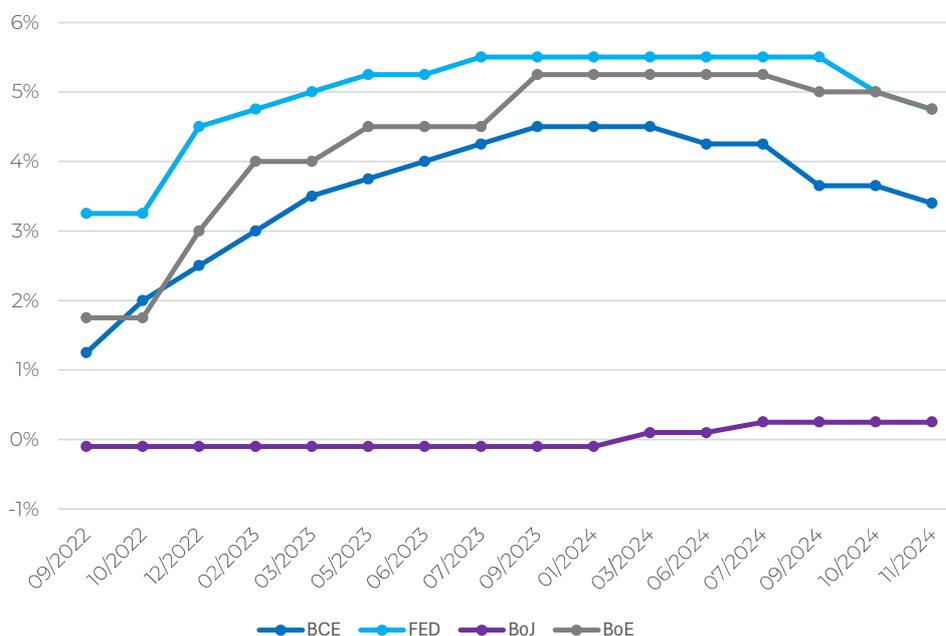
S'agissant de l'inflation, comme le président de la FED Jerome Powell a annoncé lors des réunions de Jackson Hole aux USA, le temps est venu pour un desserrement de la politique monétaire. Le combat contre l'inflation est en passe d'être gagné avec un repli vers le taux cible. Les chiffres de l'OCDE indiquent 3,43% d'inflation dans la zone OCDE mais 2,16% (2,2% selon la BCE) dans la zone euro, 2,05% aux Etats-Unis et 1,95% au Japon. Pour la France, l'inflation est même repassée sous la barre des 2% pour le mois d'août 2024 indique, l'INSEE. Ceci peut s'expliquer par différents facteurs comme la baisse des taux directeurs par la BCE au début de l'été, une baisse des prix de l'énergie, l'atténuation des tensions au niveau des chaînes d'approvisionnements. Néanmoins les taux d'intérêt restent relativement élevés pour le moment.

La FED a abaissé ses taux directeurs en septembre à hauteur de 0,5%. Elle a continué sur cette voie avec une nouvelle baisse de 0.25 en novembre. Le 12 septembre 2024 la BCE a annoncé une nouvelle baisse de taux et un resserrement de l'écart entre le taux des opérations principales de refinancement et le taux de la facilité de dépôt, qui est désormais à 3,5%, pour s'établir à 15 points de base.

Actuellement les taux de refinancement sont :

- Pour la BCE, de 3,65% contre 4,5% en septembre 2023. Il était nul au 1^{er} janvier 2022.
- Pour la FED, de 4,75% actuellement contre 5,5% en septembre 2023. Il était de 0,25% au 1^{er} janvier 2022.
- Pour la BoE, de 5 % actuellement contre 5,25% en septembre 2023. Il était de 0,25% au 1^{er} janvier 2022.
- Pour la BoJ, il est de 0,25% actuellement, contre 0,10% en 2023. Il était également de 0,10% au 1^{er} janvier 2022.

Evolution des taux directeurs

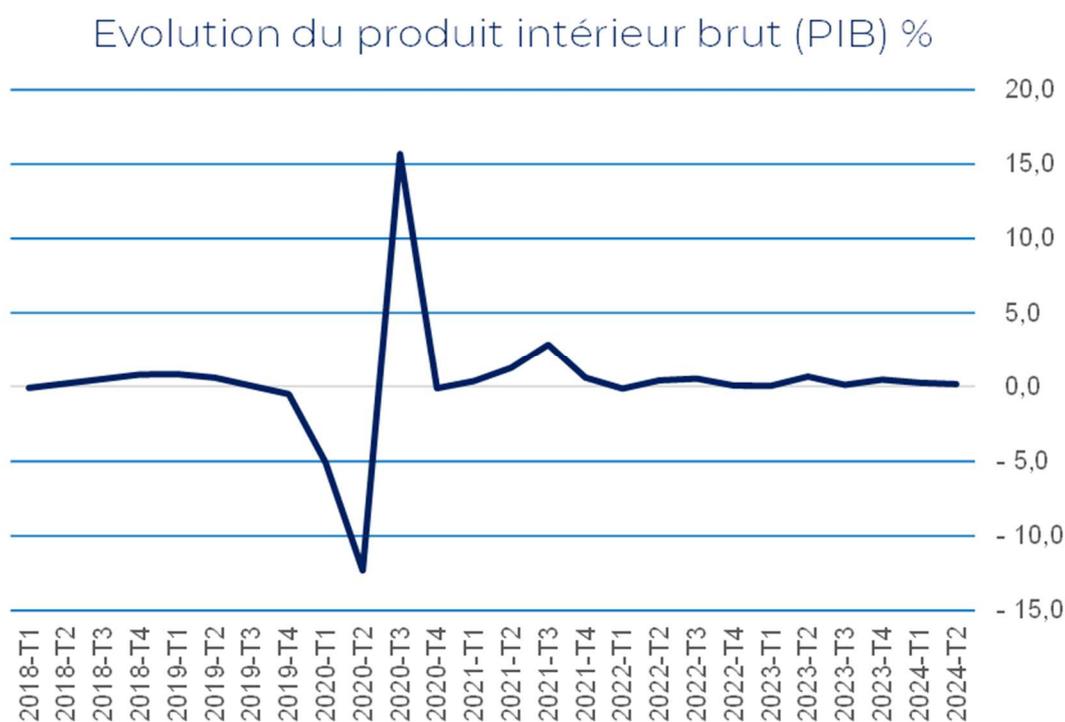


Par conséquent, la masse monétaire mondiale augmente légèrement de 2023 à 2024, après avoir connu une baisse sur 2023. En raison, d'un desserrement timide de la politique monétaire la diminution des taux longs se fait plus longues que prévus.

▪ **L'emploi dans les pays développés**

Le chômage aux Etats-Unis augmente, il passe de 3,6% en 2022 à 4,3% en 2024, ce qui constitue une augmentation d'environ 19% sur la période selon le bureau du travail américain. Cette augmentation est devenue par ailleurs une des principales inquiétudes de la FED à l'heure actuelle. Pour la zone euro les derniers chiffres du chômage font état en juillet 2024* d'un taux de chômage autour de 6,4% et pour l'UE prise dans son ensemble, ce taux descend à 6%. Pour la zone Euro ces chiffres baissent légèrement et stagnent pour ce qui est de l'UE.

1.2. Le contexte national



Source : INSEE, comptes nationaux trimestriels

La banque de France, se basant sur les données de l'INSEE, table sur une croissance de 0,8% du PIB en 2024 et 1,2% en 2025. Une reprise est donc attendue pour l'année 2025. L'inflation qui est descendue en dessous de 2% en août 2024 et devrait se stabiliser à 1,7% en 2025, notamment grâce à une baisse des coûts énergétiques, et un desserrement de la politique monétaire de la part de la BCE vont contribuer à une relance de l'économie française. L'activité, qui devrait restée au ralentie en 2024 se verrait revigorée en 2025 puis en 2026. La baisse des taux directeurs tant attendue devraient aider cette reprise, d'autant que le contexte économique international est favorable.

POINTS CLÉS DE LA PROJECTION FRANCE EN MOYENNE ANNUELLE

	2023	2024	2025	2026	2027
PIB réel	1,1	1,1	0,9	1,3	1,3
IPCH	5,7	2,4	1,6	1,7	1,9
IPCH hors énergie et alimentation	4,0	2,4	2,2	1,9	1,8
Taux de chômage (BIT, France entière, % population active)	7,3	7,4	7,8	7,8	7,4

Données corrigées des jours ouvrables. Taux de croissance annuel sauf indication contraire.

Sources : Insee pour 2023 (comptes nationaux trimestriels du 30 octobre 2024), projections Banque de France sur fond bleuté.

Tableau issue Projections macroéconomiques – Juin 2024 Banque de France

De plus, la consommation des ménages serait de nouveau un moteur pour la croissance française au même titre que l'investissement des entreprises qui devrait rebondir en 2025, notamment avec la détente progressive des taux d'intérêt, qui favoriserait les investissements des entreprises selon les mêmes projections de la banque de France.

Cet éclaircissement donnera une bouffée d'air pour l'emploi en France. Par ailleurs, les derniers chiffres du chômage indiquent que celui-ci se situe à 7,3% en août 2024 et 7,6% en fin d'année selon les prévisions de la banque de France.

Malgré tout, l'économie française a montré des signes de résilience malgré un contexte international peu favorable ces dernières années. Le pouvoir d'achat des ménages devrait progresser, principalement grâce à la reprise des salaires réels (en tenant compte de l'inflation).

Néanmoins la situation des finances publiques, avec un déficit très élevé, plus de 5,5% PIB et un endettement au sens de Maastricht de plus de 110% qui noircit le tableau, d'autant que l'incertitude politique liée à la dissolution de l'Assemblée nationale aura pour conséquence de refroidir de potentiels investisseurs étrangers et nationaux.

1.3. Les mesures pour les collectivités relatives à la Loi de Finances pour 2025

Vous trouverez, ci-après, tout ce qu'il y a à savoir sur les mesures de la Loi de Finances initiale pour 2025 concernant les collectivités territoriales.

1.3.1. Fiscalité locale

En matière de fiscalité foncière, le glissement de l'IPCH (Indice des Prix à la Consommation Harmonisé) de novembre 2023 à novembre 2024 est constaté à hauteur de 1,6 %, annonçant une revalorisation d'autant pour les Valeurs locatives cadastrales (VLC) de 1,6 % en 2025.

1.3.2. DGF du bloc communal

En attente de l'analyse d'impact du projet loi de finance 2025.

1.3.3. Extension du FCTVA

Le périmètre du FCTVA reste étendu aux dépenses liées à l'aménagement de terrains, et son taux reste inchangé.

1.4. Les mesures issues de la loi de programmation des finances publiques 2023-2027

1.4.1. La limitation de la hausse des dépenses des collectivités

C'était une des mesures qui cristallisaient le mécontentement des représentants des collectivités, mais elle fait partie de la version de la LPFP sur laquelle le gouvernement a engagé sa responsabilité.

Une trajectoire limitant la hausse des dépenses des collectivités à l'inflation -0,5% est donc adoptée. A date, cette trajectoire est prévue comme suit : 2% en 2024, 1,5% en 2025 et 1,3% en 2026 et 2027.

1.4.2. Des concours financiers en hausse

C'est le second axe de cette loi, par lequel l'exécutif entend contrebalancer l'effort demandé aux collectivités pour le redressement des finances publiques.

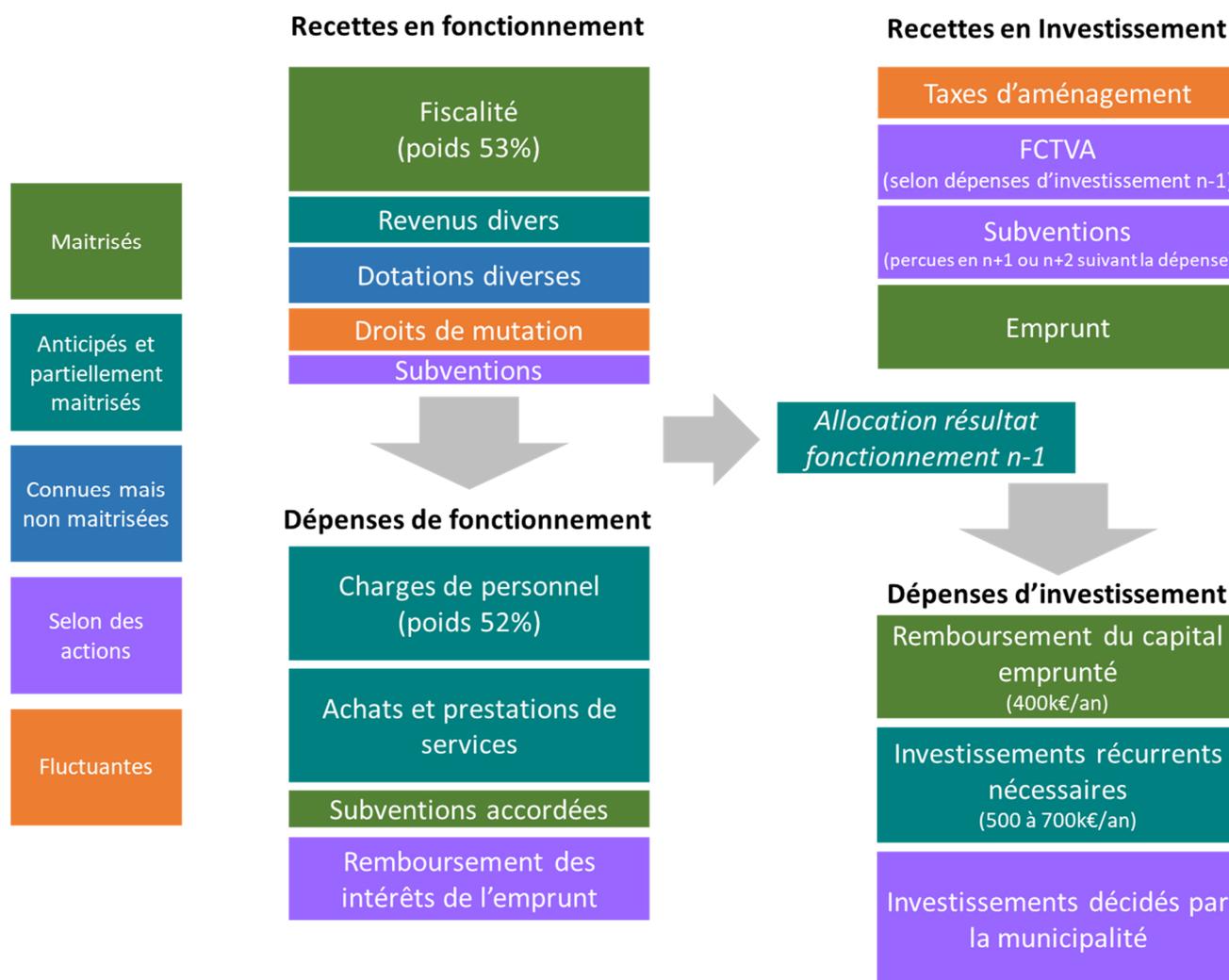
Selon l'article 13 de ce projet, l'objectif de l'état serait de passer de 53,980 Mds€ de concours financiers au PLF 2024 à 56,043 Mds€ en 2027.

La trajectoire d'évolution du FCTVA mènerait notamment ce fonds de 7 104 M€ au PLF 2024 à 7 786 M€.

2. SITUATION ET PROSPECTIVE BUDGETAIRE POUR LA COMMUNE DE COUBLEVIE

2.1. Rappel sur le financement du budget communal

Le schéma ci-dessous explicite, de façon très simplifiée, le financement du budget communal en fonctionnement et en investissement.



Il est important de préciser que le **résultat de fonctionnement (ou l'épargne brute), vise en priorité à financer l'investissement**. Il est attendu qu'il puisse, a minima, couvrir le remboursement du capital emprunté.

Il est néanmoins possible, lorsque des dépenses exceptionnelles sont anticipées, d'allouer une partie de l'épargne brute au budget de fonctionnement de l'année suivante (n+1). C'est d'ailleurs ce qu'il s'est produit en 2023, dans le but de mettre en place une provision suite à la mise en cause de la commune sur le péril Route de Grenoble (2020-2023), ainsi qu'en 2024, pour constituer une réserve communale, afin de constituer une provision pour risque en attendant de pouvoir contracter des assurances. La commune est aujourd'hui de nouveau assurée, hors l'assurance couvrant le risque juridique en cours de négociation.

2.2. Rappel sur la situation de la commune de Coublevie, les projets de l'équipe municipale et ses orientations budgétaires

L'objectif est de donner à Coublevie les infrastructures qui correspondent à sa population tout en engageant plus encore la dimension écologique et solidaire.

Coublevie est une commune dont la population croît et qui est attractive pour son environnement et sa proximité de Grenoble et Voiron. Les orientations doivent permettre de maintenir cette attractivité en engageant les projets nécessaires à la qualité des services correspondants aux besoins des habitants.

Les principaux objectifs et orientations, détaillés dans le PLU aujourd'hui en vigueur, sont :

- Maîtriser et structurer les développements urbains
- Préserver et mettre en valeur les sites et paysages
- Investir dans des équipements publics en cohérence avec l'évolution de la population
- Orienter l'aménagement et l'urbanisation vers une approche durable et résiliente prenant en compte les risques majeurs
- Organiser les conditions de déplacement sur l'ensemble du territoire communal, en encourageant les modes de déplacement doux et les transports en commun
- Favoriser l'implantation et le développement des activités économiques, agricole, touristique et commerciale locale
- Développer les services éducatifs, culturels et sportifs
- Renforcer la cohésion sociale et encourager la solidarité
- Offrir un accès au développement numérique à toutes et tous

Ces objectifs, ambitieux, exigent à la fois une vision de long terme, mais également des investissements à mettre en œuvre à court terme, dès ce mandat. Les choix à court terme, tant en fonctionnement qu'en investissement, ne doivent en aucun cas mettre en péril les capacités à faire et à investir de la commune sur les prochains mandats.

Ces objectifs exigent à la fois :

- **D'optimiser les dépenses et les recettes de fonctionnement**, afin d'être en capacité d'accroître les services proposés aux citoyens, en cohérence avec les demandes et l'accroissement de la population.
- **D'identifier des marges de manœuvre importantes en investissement**, en cherchant à consolider les co-financements sur les projets, et en s'appuyant notamment sur un niveau d'épargne nette annuel (calculé sur l'excédent de fonctionnement), permettant d'activer des emprunts lors du prochain mandat.

L'augmentation des taux d'imposition, votée en 2024, nous a permis de sécuriser les finances de la commune sur le moyen terme, tant en fonctionnement qu'en investissement, tout en étant en capacité de financer l'accueil social sur la petite enfance en soutenant la crèche l'envol.

Les coupes budgétaires au niveau national ainsi que l'augmentation des cotisations des retraites de fonctionnaires, impactent modérément les finances communales sur le court terme, mais les fragilisent sur le moyen terme, à la fois au niveau fonctionnement sur le chapitre 12, et sur l'investissement, avec des accès aux subventions qui seront probablement remises en cause à partir dès 2025.

2.3. Les principaux éléments structurants du budget communal sur l'année 2024

2.3.1. Les recrutements / la situation en ressources humaines

ETP/ service (hors apprentis)	2022	2023	2024
DGS	2,0	1,7	2,0
Ressources (RH et finance)	2,5	2,8	2,8
Affaires générales et relation citoyenne + distribution	4,4	3,4	4,0
Urbanisme	1,3	2,7	2,0
Affaires sociales (CCAS)	0,4	0,4	0,5
Service scolaire et hygiène bâtiments	21,9	20,7	23,6
Services techniques	14,8	12	11,2
Police Municipale	2,0	2,0	2,0
Total	49,3	45,8	48,1
Différentiel scénario optimal proposé en 2024			-0,7
Taux d'administration	9,01	7,96	7,95
Total chapitre 12	2 035 823,05 €	2 158 500 €	2 186 620 €

Sur l'année 2024, les principaux faits marquants sont les suivants :

- **L'affectation de l'équipe hygiène bâtiment à équipe périscolaire en septembre (1.2ETP)**, l'essentiel de l'équipe étant affecté à la fois à l'hygiène des écoles et du reste des bâtiments communaux. Pour des question de simplicité de lecture, le tableau ci-dessous affecte ces 1.2ETP sur le service scolaire sur l'année complète
- **Un arrêt maladie longue durée** au service affaires générales
- **Deux arrêts en période de reclassement** au service scolaire
- **Un arrêt supérieur à 180 jours** aux services techniques
- **Une retraite pour invalidité**
- **Des départs** : 3 aux services techniques, 6 au service scolaire
- **Des arrivées** : 3 aux services techniques, 2 au service scolaire, 1 au service ressource, 1 au service affaires générales
- **Globalement** : Un effectif à fin 2024 de 48,1ETP correspondant à un effectif moyen sur l'année 2023 de 45,8 ETP, contre 49,25 ETP sur l'année 2022

2.3.2. L'avancement des projets structurants

L'année 2024 s'illustre notamment par :

- La poursuite de la construction de l'école maternelle : livraison janvier 2025
- La rédaction des cahiers des charges et appel d'offres pour la phase 2 restructuration de l'Ecole d'Orgeoise (transformation de l'aile maternelle en classe pouvant accueillir les primaires)

- Les travaux phase 2 Coeur de Village (Voirie Chemin des Dominicains, enfouissement lignes Télécoms, restructuration des postes alimentation électriques, zone parking pour école maternelle et alimentation de l'Ecole maternelle en chauffage urbain)
- La finalisation du Bike Park des pioches au Bois du roux (ancienne décharge)
- La poursuite de la révision du PLU et son approbation en Conseil Municipal le 20 décembre 2024.
- L'appel d'offres et démarrage des premiers des travaux de mise en place de la vidéo protection
- La réalisation de l'étude patrimoniale et structurelle pour la préservation de l'ancien couvent des Dominicains et de sa chapelle, ainsi que la contractualisation de la maîtrise d'œuvre pour les travaux de sauvegarde et le démarrage des discussions avec la fondation du patrimoine
- Le lancement du premier budget participatif communal
- L'appel d'offres et la contractualisation pour la création du quartier senior en cœur de village

2.3.3. Atterrissage 2024 en fonctionnement

Nota-bene : Les données de l'atterrissage budgétaire 2024 ne sont pas encore totalement consolidées. Mais les chiffres présentés sont une estimation, avec une marge d'erreur très faible.

L'atterrissage 2024 estimé en dépense et en recette est détaillé dans les annexes 1 et 2.

▪ **Recettes en fonctionnement**

L'atterrissage en recettes 2024 est estimé 5 299 154 €€ soit + 182 312 € par rapport au BP 2024 soit + 3,6 %. Les éléments explicatifs sont les suivants :

- **Des ventes produits et services en hausse de +30 000 € par rapport au BP:**
 - Des redevances et droits périscolaires + 49 000 €, hausse s'expliquant par une fréquentation du périscolaire plus importante, tendance observée dans de nombreuses communes
 - Des ventes de concession cimetière très supérieures + 10 000 € grâce à la reprise en main par les services du suivi des concessions
 - Des redevance domaine public en baisse de - 5 000 €
 - Des autres prestations -22 000 € (recettes participation des associations aux charges affectées sur une autre ligne)
- **Des impôts et taxes supérieurs de +52 000€ par rapport au BP:**
 - Impôts directs locaux + 65 000 €
 - Autres contributions directes + 8 600 €
 - Des droits de mutation en baisse plus significative qu'anticipé - 9 000 €
 - La taxe sur consommation finale électricité en baisse de - 12 000 € compte-tenu de la baisse des tarifs d'électricité
- **Des dotations supérieures de +70 000 € rapport au BP:**
 - Une DGF en baisse de -22 000€ par rapport à l'estimation
 - Un reversement de TVA en baisse de - 4 000€ - le reversement de TVA en fonctionnement s'arrête en 2025 avec la nouvelle loi de finance
 - Une attribution du fond départemental de taxe professionnelle de: + 17 000 €
 - Etat compensation au titre des exonérations de TF: + 5 000 €

- GFP de rattachement : + 67 000 €, lié au rattrapage 2022, 2023 de la revalorisation de la compensation de CAPV sur les terrains occupés sur Coublevie
- Divers : + 21 000 €

▪ **Dépenses en fonctionnement**

L'atterrissage 2024 en dépenses est estimé à 4 235 095 € / BP de 4 504 182€ soit -269 087 € (-6,0 %) / BP 2024

- **Des charges à caractère général inférieures de -13 000 € par rapport au BP**
 - Des dépenses Alimentation supérieures de + 17 000 € liés aux inscriptions périscolaires
 - Le chauffage en augmentation de + 9 000 € (réévaluation des tarifs SPIC)
 - Des charges en énergie (électricité +gaz) augmentées + 11 000 € sur l'électricité et +35 000 € sur le gaz, avec notamment sur le gaz des problématiques de réglage des nouveaux vestiaires Dalmassière aujourd'hui résolues
 - Des charges eau et assainissement de + 11 000€ liée à une fuite d'eau importante au gymnase aujourd'hui résolue
 - Des dépenses liées aux services extérieurs de - 45 000 €
 - Entretien voiries et réseaux en baisse de - 70 000 € dû au délai lié à la mise en place des contrats pluriannuel voirie et marquage
 - Contrat prestations services de + 10 000 €
 - Entretien, maintenance : + 5 000 €
 - Divers (centre loisirs, PEDT, ...): -16 000 €
 - Assurance dommage construction Ecole maternelle : + 36 000 €
 - Des dépenses liées aux services extérieurs de + 20 000 €.
 - Publications , annonces , tirages : + 12 000 €
 - Des dépenses télécoms en baisse de - 8 000 € liées à l'optimisation et à la suppression d'abonnements
- **Des charges de personnel inférieures de - 166 000 € par rapport au BP** dû à
 - des décalages de recrutement aux services relation citoyenne et technique
 - un moindre appel au personnel extérieur
 - des cotisation URSSAF et caisses de retraite surévaluées au BP
- atténuation de produit en baisse de 45 000€
 - Fonds péréquation intercommunal FPIC : -14 000 €
 - Absence de dégrèvement des contribution directes -30 000€
- **Des autres charges courantes supérieure de 11 000€ par rapport au BP**, notamment
 - Contributions et participations obligatoires +27 000€
 - Attributions de subvention : -15 000€

▪ **Résultat de fonctionnement**

	CA 2022	CA 2023	CA 2023 hors provision	BP 2024	CFU 2024 Estimé	CFU 2024 hors report n-1
Recettes de fonctionnement	4 475 646 €	5 072 287 €	4 672 287 €	5 116 842 €	5 299 154 €	5 099 154 €
Dépenses de fonctionnement	3 911 451 €	4 443 278 €	4 068 278 €	4 504 182 €	4 235 095 €	4 235 095 €
Résultat de fonctionnement	564 195 €	629 009 €	604 009 €	612 660 €	1064 059 €	864 059 €

2.3.1. Atterrissage 2024 en investissement

Nota-bene : Les données de l'atterrissage budgétaire 2024 ne sont pas encore totalement consolidées. Les chiffres présentés sont cependant une estimation, avec une marge d'erreur très faible.

▪ **Dépenses en investissement**

Comme anticipé, l'année 2024 est la plus importante du mandat en termes d'investissement, avec un atterrissage 2024 s'élève à 6 115 293 € d'investissements réalisés, avec un **RAR 2024 (Reste à Réalisé) de 2 287 509 €** sur 2024, essentiellement sur le projet pôle maternelle et cœur de village.

	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CFU 2024 estimé	RAR 2023/2024
TOTAL INVESTISSEMENTS	3 472 591 €	2 288 901 €	8 561 480 €	6 137 748 €	2 287 509 €
Investissements récurrents	324 006 €	466 449 €	713 978 €	275 848 €	294 060 €
Investissements structurants	2 639 144 €	1 363 945 €	7 155 765 €	5 265 768 €	1 920 184 €

Les dépenses sont détaillées par opération en annexe 4.

▪ **Recettes en investissement**

L'atterrissage en recettes d'investissement 2024 s'élève à 7 306 753 €

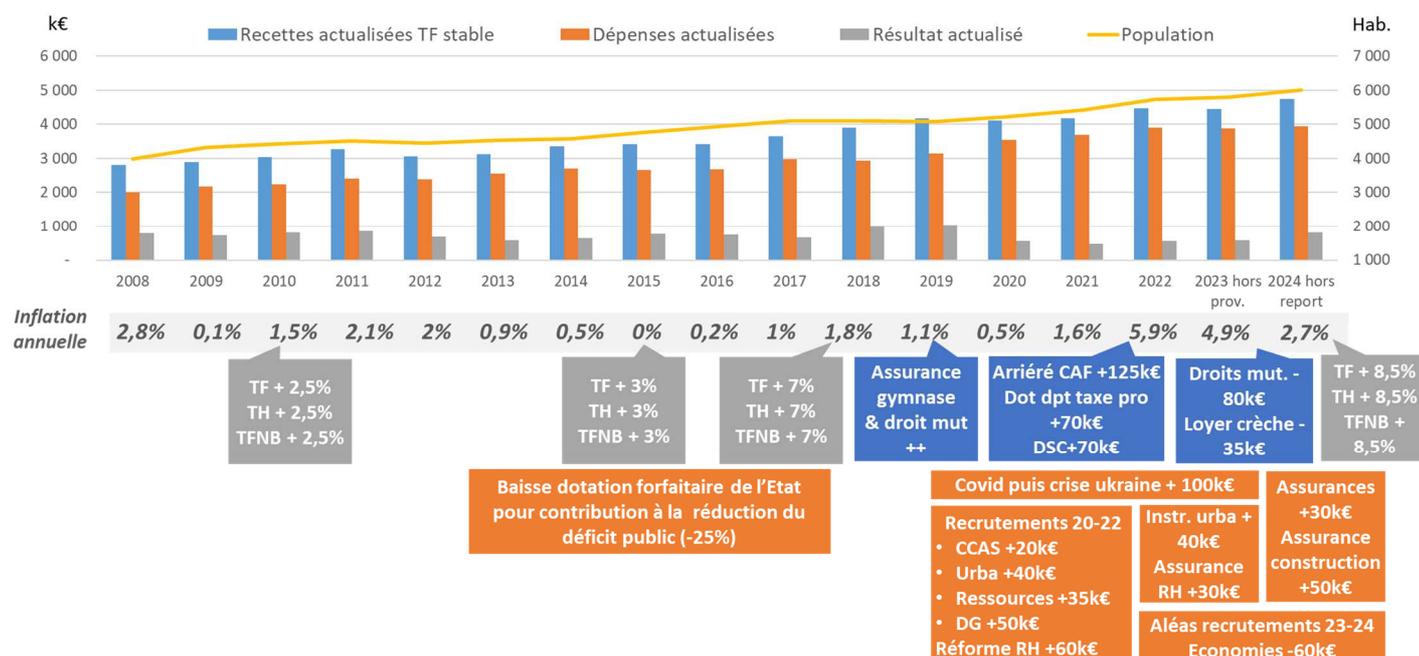
Les recettes sont détaillées en section 2.6.2 de ce document.

2.4. Prospective en section de fonctionnement

2.4.1. Rétrospective sur les recettes et dépenses de fonctionnement

En faisant une analyse rétrospective, avec des données financières actualisées (lissant l'inflation) sur les 15 dernières années, on observe que les recettes en fonctionnement de la commune ont pu croître proportionnellement à l'évolution de la population en s'appuyant sur quatre hausses d'impôts locaux, en 2010, 2015, 2018 et 2024.

Evolution budget de fonctionnement vs population – euros constants base 2022



Pour faciliter la lecture, les chiffres 2024 sont purgés de la mise en place de la provision en pour le péril de Grenoble et du report en fonctionnement sur l'année 2024.

Cette rétrospective permet de mettre en lumière un certain nombre d'éléments sur les 4 premières années du mandat de l'équipe en place :

- Des aléas / ou modifications de contexte hors contrôle de la commune
 - o Avec des impacts positifs sur les finances de la commune :
 - Un quadruplement de la dotation départementale de la taxe professionnelle : +140 000 € progressivement depuis 2020, qui se réduit néanmoins fortement en 2025 (impact loi de finance)
 - o Avec des impacts négatifs sur les finances de la commune :
 - Le péril route de Grenoble, avec une mise en cause de la commune pour des actions conduites en 1995, qui a conduit à provisionner 375 000 € en 2023.
 - Les impacts du Covid et de la crise ukrainienne : inflation et prix de l'énergie (triplement du prix d'électricité entre 2021 et 2023, compensé en 2023 par l'amortisseur énergie et l'extinction nocturne de l'éclairage)
 - Des droits de mutation en baisse forte avec la crise immobilière : -120 000 € vs 2022
 - La mise en œuvre des réformes sur les ressources humaines, décidées par l'état (mise en place du Régime indemnitaire RIFSEEP, augmentation du point d'indice, revalorisations du SMIC, réforme des 6 premiers échelons de la fonction publique territoriale, glissement vieillesse technicité, etc...). A effectif constant, ces réformes, nécessaires, ont impacté le budget ressources humaines de la commune de +14% à euro constant et de +26% à euro courant. Ces réformes ne sont pas compensées par les dotations de l'Etat.
- Les actions de l'équipe municipale depuis son installation en 2020
 - o Un doublement de la dotation de solidarité communautaire lors de la négociation du pacte financier et fiscal : + 70 000 € depuis 2020

- Une renégociation de la compensation des terrains occupés par la CAPV : +25k€/an à partir de 2024
- Un travail de fond sur les pistes d'économie en fonctionnement, qui a permis de dégager près de 60 000 € d'économies pérennes (extinction de l'éclairage public, renégociation de marchés, optimisation des abonnements télécoms, etc...)
- La mise en œuvre de recrutements nécessaires dès la première année du mandat au sein de l'équipe ressource (lui permettant de revenir au niveau de 2015), et de la direction générale (+ 1 personne)
- La mise en œuvre de recrutement choisis par l'équipe en 2021 : un temps partiel à 40% au CCAS, alors sans personnel dédié, et le recrutement d'un urbaniste / aménageur pour piloter la révision PLU et les projets d'aménagement urbains de la commune et la réinternalisation de l'instruction des demandes d'urbanisme (+1ETP), encouragé par la décision de la CAPV de facturer ce service
- La mise en place des activités périscolaires en 2021-2022 dont les surcoûts (RH, prestation, achat de matériel) sont entièrement financées par la caisse d'allocation familiale.
- Le choix de l'équipe municipal de soutenir la crèche associative l'envol : + 50k€ en 2024, +115k€ en 2025 vs 2023

2.4.2. Données d'entrée en fonctionnement

Afin d'éclairer au mieux la prospective budgétaire, sont détaillés ci-dessous des éléments impactant les recettes et les dépenses de la commune sur les 5 prochaines années.

▪ Estimation de la croissance de logements

Cette estimation est basée :

- Sur l'héritage de l'ancienne mandature, qui continuera à impacter la commune jusqu'en 2025, avec notamment les programmes Adonis (2023-2024), Schola (2025), du Pattolat (dont le premier sera livré en 2025)
- Sur les premières OAP encadrées dans le nouveau PLU, qui sortiront de terre à partir de 2027, avec notamment les programmes permettant de valider la construction de 55 logements sociaux sur lesquels la commune s'est engagée dans le cadre du contrat de mixité sociale sur la période 2023-25 (quartier senior et route de Grenoble), représentant 140 logements

Avec le vote de la taxe d'aménagement majorée (TAM) en 2020, ces nouveaux programmes, essentiellement situés dans les périmètres de TAM à 10% (cœur de village) et à 20% (route de Grenoble) impacteront positivement à la capacité à investir de la commune dans la décennie à venir (cf prospective investissement).

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Nombre de logements	2300	2312	2330	2389	2429	2535	2543	2731	2868
Nouveaux logements construits		12	18	59	40	106	8	188	137

▪ **Estimation de la croissance des effectifs scolaires**

	2020- 21	2021- 22	2022- 23	2023- 24	2024- 25	2025- 26	2026- 27	2027- 28	2028- 29
Nombre d'enfants	553	530	535	510	500	509	500	521	534
Nombre de classes	21	21	21	21	20	20	20	21	21

Cette évaluation est basée sur le nombre moyen d'enfants scolarisés par logement en 2024, avec prise en compte de la tendance de décohabitation accrue et du vieillissement de la population. Les effectifs scolaires impactent directement le dimensionnement en ressources humaines du service scolaire. La réduction des effectifs scolaires ces dernières années est liée au « gel » des autorisations d'urbanisme durant la période de révision du PLU. L'arrivée de nouveaux logements à partir de 2027 va de nouveau faire croître les effectifs scolaires.

▪ **Estimation de l'inflation**

L'estimation de l'inflation est basée sur les données INSEE et Etat pour les années à venir.

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Inflation	5,9%	4,9%	2,4%	1,6%	1,7%	1,9%	1,9%

Ces niveaux d'inflation sont impactés sur toutes les lignes budgétaires concernées, ainsi que sur les bases fiscales de l'année n+1.

▪ **Prospective en recettes**

Quelques recettes augmentent de façon durable :

- La réévaluation de la compensation au titre des terrains occupés par les services du pays voveronnais voté au dernier trimestre 2024 en conseil communautaire, passant de 22 000 € à 55 000 € à compter de 2025
- Les produits et services, avec notamment une augmentation des recettes du périscolaire (+20k€) et des dépenses en alimentation, résultat d'une hausse forte de fréquentation des enfants lors de la pause déjeuner. Cette tendance est observée largement sur les communes.
- Les revenus des immeubles, avec notamment le loyer de la crèche et la participation des associations aux frais de chauffage des locaux
- Les droits de mutation, qui restent a un niveau bien inférieur qu'entre 2020 et 2023 avec le tassement du marché de l'immobilier, avec un estimation d'une retour au dynamisme de 2022-23 en 2028.
- Une dotation générale de fonctionnement qui poursuit son tassement en comparaison avec l'accroissement de la population et l'inflation. L'impact de la loi de finance n'étant pas encore connu, cette ligne devra être ajustée en mars.

Des baisses durables de recettes sont également anticipées, notamment

- La baisse de l'attribution du fond départemental de la taxe professionnelle (-36,5k€), impact de la loi de finance
- La taxe sur la consommation finale d'électricité (-40k€ vs 2023)
- Le reversement de la TVA qui s'arrête en 2025 avec la nouvelle loi de finance (-11k€)

▪ **Prospective en dépenses**

Des augmentations en dépense :

- Une hausse des dépenses d'enfouissement pour l'éclairage public
- Une hausse des subventions aux associations, incluant la réévaluation de la subvention à la crèche l'envol
- Une hausse de près de 50% des contrats d'assurance vs 2023
- Une hausse des autres services extérieurs en 2025, sur l'accompagnement du projet couvent (+45k€), co-financé par le programme leader
- Une hausse des honoraires suite à l'approbation du PLU en 2025 et 2026 (risque contentieux)
- Une hausse des dépenses d'entretien voirie et réseaux avec l'attribution de 2 marchés pluriannuels sur le marquage et l'entretien (100k€/an)
- Le financement partiel du CCAS par la commune à partir de 2026, programmé en début de mandat avec la décision de recruter une conseillère sociale pour animer les activités du CCAS.

Des baisses de dépenses

- Une baisse des dépenses en télécom durable, suite aux économies réalisées en 2024 (suppressions d'abonnements)
- Une baisse du versement de l'amende SRU à partir de 2026, avec les subventions versées à la pension de famille entre 2025 et 2027
- Une baisse significative de dépense avec le transfert de la contribution au SDIS au pays Voironnais à partir de 2026 (-115k€)

▪ **Une prospective sur les ressources humaines revue à l'aune de la loi de finance et de la réévaluation des cotisations des retraites de fonctionnaires**

Le budget Ressources Humaines est le plus impacté sur le moyen terme, avec l'augmentation nécessaire des cotisations des retraites des fonctionnaires (CNARCL). Avec une augmentation de 3 points par an pendant 4 années, les cotisations passent de 31,65% en 2024 à 43,65% en 2028, soit un impact cumulé sur le chapitre 12 de plus de 150 000€ à horizon 2028. Au-delà de cette réforme, la mise en place obligatoire de la mutuelle santé en 2026 ajoute 13 500€ au budget.

La prospective présentée dans ce rapport propose donc de revoir à la baisse des recrutements à horizon 2028 par rapport au scénario « minimal » proposé lors du débat d'orientation budgétaire de 2024, avec 3,7 ETP en moins en 2028.

Ce scénario, s'il ne permet pas de faire évoluer à la hausse le taux d'administration de la commune comme souhaité en 2024, permet néanmoins de répondre aux besoins prégnants du services ressources (+1 ETP en 2026) et des services techniques (+2,8 ETP à horizon 2028).

ETP/ service (hors apprentis)	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
DGS	2,0	1,7	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Ressources (RH et finance)	2,5	2,8	2,8	2,8	3,8	3,8	3,8
Affaires générales et relation citoyenne	4,4	3,7	4,0	4,3	4,3	3,8	3,8
Urbanisme	1,3	2,7	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Affaires sociales (CCAS)	0,4	0,4	0,5	0,6	0,6	0,8	0,8
Service scolaire et hygiène bâtiments	21,9	20,7	23,6	24,0	24,0	24,4	24,8
Services techniques	14,8	12,0	11,2	12,2	13,0	14,0	15,0
Police Municipale	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Total	49,3	46,1	48,1	49,8	51,7	52,8	54,1
Différentiel scénario optimal proposé en 2024			-0,7	-1,5	-2,1	-3,7	-3,7
Taux d'administration	9,01	7,96	7,95	8,26	8,01	7,83	7,87
Total chapitre 12	2 035 823€	2 141 597 €	2 186 620 €	2 335 260 €	2 494 059 €	2 622 314 €	2 766 101 €

La baisse d'effectif à partir de 2027 au service relation citoyenne s'appuie sur la proposition de transférer l'agence postale à un commerce qui s'implantera en 2027 en cœur de village (quartier senior), permettant de proposer le service avec des plages horaires plus adaptées pour tous les usagers (journée complète, samedi). A noter, la possibilité de renforcer le CCAS à partir de 2028 sur un programme d'Aide à la Vie Partagée adossé au quartier senior et financé par le département est à l'étude (et non impacté dans la prospective à ce jour)

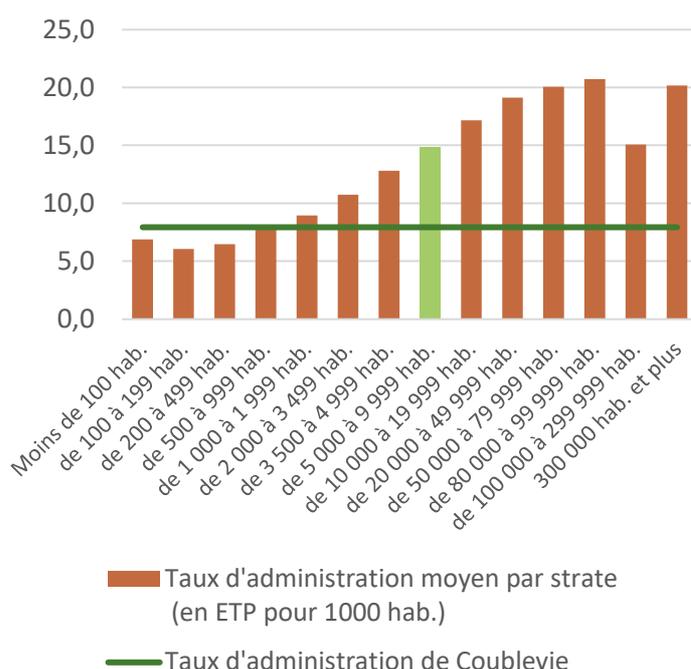
Quelques ordres de grandeurs de comparaison sur le niveau d'administration

Il semble important de préciser, comme chaque année, que le taux d'administration de la commune de Coublevie reste très modeste par rapport à la moyenne de sa strate. Plus encore, il correspond à la moyenne de strate de communes de moins de 1000 habitants. Ce taux d'administration est le fruit de l'histoire, puisque qu'il est en adéquation avec moyens financiers de la commune, qui a fait le choix, il y a quelques décennies déjà, de focaliser son développement sur l'habitat résidentiel au détriment des activités économiques.

Si la commune n'a ni l'ambition, ni le besoin d'atteindre le taux d'administration moyen de sa strate (soit de doubler ses effectifs !), **il démontre néanmoins que le niveau d'exigence sur les services est important, et que la qualité du service rendu aux citoyens peut être très fortement impactée lors de départs ou d'arrêts non anticipés, comme cela a été le cas en 2023.**

L'analyse comparative plus fine de communes ayant des points communs avec Coublevie en termes de nombre d'habitants, surface, positionnement sur le territoire réalisée l'année dernière reste d'actualité. Elle a été mise à jour avec les données des CA 2023 des communes. Les données en ETP (non disponible sur le site) sont celles collectées l'année dernière. Les chiffres de Coublevie dans le tableau sont épurés de la provision mise en place en 2023.

Analyse du taux d'administration de Coublevie

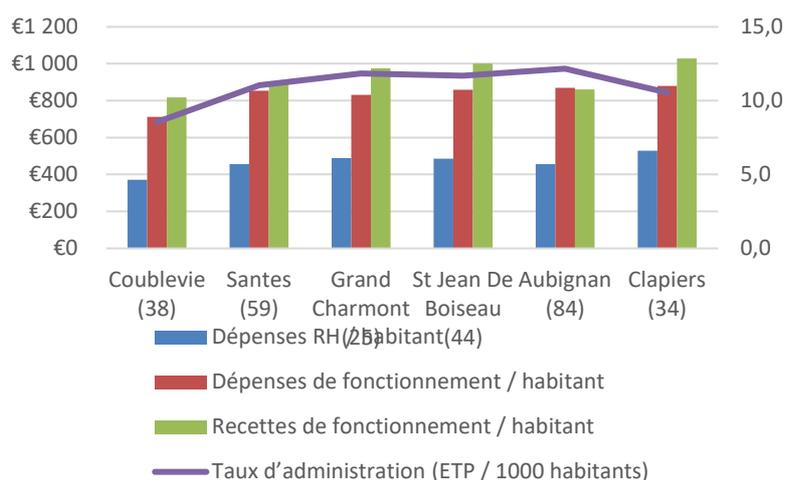


Source : Les collectivités locales en chiffres 2024, DGCL
Données : INSEE, SIASP

Données CA 2023	Coublevie (38)	Santes (59)	Grand Charmont (25)	St Jean De Boiseau (44)	Aubignan (84)	Clapiers (34)
Caractéristiques	Pôle appui Voiron (20k hab)	Banlieue Lille (6km)	Pôle appui Montbéliard (25k hab)	Banlieue Nantes (10km)	Pôle appui carpentras (28k hab)	Banlieue Montpellier (2km)
Habitants	5 723	5 714	5 922	6 085	5 920	5 701
Superficie	7 Km2	7,57 Km2	4,56 Km2	11,4 Km2	14 Km2	7,7 Km2
Dépenses de fonctionnement	4 068 000 €	4 876 000 €	4 923 000 €	5 223 000 €	5 144 000 €	5 008 000 €
Dépenses en ressources humaines	2 124 000 €	2 604 000 €	2 889 000 €	2 950 000 €	2 700 000 €	3 010 000 €
Dépenses de fonctionnement /habitant	711 €	853 €	831 €	858 €	869 €	878 €
Recettes de fonctionnement	4 672 000 €	5 082 000 €	5 769 000 €	6 086 000 €	5 095 000 €	5 854 000 €
Montant de la dotation forfaitaire (DGF)	453 000 €	531 000 €	1 635 000 €	954 000 €	537 000 €	344 000 €
Montant impôts foncier	2 555 000 €	2 796 000 €	2 670 000 €	2 756 000 €	3 250 000 €	3 840 000 €
Recettes de fonctionnement /habitant	816 €	889 €	974 €	1 000 €	861 €	1 027 €
Base foncier bâti en €	7 180 000 €	5 788 000 €	4 824 000 €	4 401 000 €	6 087 000 €	7 719 000 €

Montant impôt foncier/habitant	446,44 €	489,32 €	450,86 €	452,92 €	548,99 €	673,57 €
Poids de l'impôt foncier / recette	56,0%	55,0%	46,3%	45,3%	63,8%	60%
Taux imposition TFPB	34,38%	42,71%	46,88%	44,51%	34,09%	43,77%
Effectifs (ETP)	49	63	70	71	72	60
Taux d'administration (ETP / 1000 habitants)	8,6	11,0	11,8	11,7	12,2	10,5
Effectifs Services techniques (ETP)	13	19	24	21	25	22
Moyenne effectifs services techniques / 1000 habitants	2,3	3,4	4,3	4,1	3,5	3,9

Sources : données budgétaires : impots.gouv.fr – comptes individuels des collectivités & données RH : entretiens réalisés en 2024



Cette analyse comparative démontre que le niveau RH de Coublevie reste faible.

Il est donc essentiel de veiller à améliorer, ou à ne pas dégrader le niveau d'administration. Si la situation budgétaire actuelle permet de financer une augmentation minimale du niveau de service tout en assurant sa capacité à investir, elle reste fragile à moyen terme.

2.4.3. Les dépenses de fonctionnement – scénario 2025-28

Les détails par année sont présentés en annexe 1.

L'année 2023 est purgée de la mise en place de la provision pour le péril route de Grenoble (375k€ en dotation aux provisions)

	ANNEES	CA 2021	CA 2022	CA 2023 (hors prov)	2024 (hors report)	2025	2026	2027	2028
011	CHARGES à CARACTERE GENERAL	1 010 833	1 182 253	1 226 037	1 296 940	1 500 612	1 408 101	1 424 022	1 445 778
60	achats non stockés	430 473	488 069	498 625	554 792	545 366	544 908	559 630	570 166
61	services extérieurs	297 699	383 932	399 913	389 459	488 771	492 339	502 313	512 477
62	autres services extérieurs	12 634	38 470	44 696	46 346	90 000	60 000	45 000	45 665
	publicité publication rel publ	48 456	55 807	48 524	58 781	68 898	64 984	66 106	61 290
	dépl missions et réc	1 827	508	174	222	22 841	856	872	888
	frais post et de télécom	40 013	32 806	34 092	30 012	29 664	30 415	31 239	32 079
	divers	173 649	176 506	193 117	209 619	247 620	206 829	210 759	214 764
63	impôts taxes	6 083	6 155	6 897	7 710	7 452	7 770	8 103	8 449
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 814 533	2 035 823	2 141 597	2 186 621	2 343 509	2 494 059	2 622 315	2 766 101
014	Atténuation de produits	55 071	63 617	89 231	55 459	59 000	25 000	25 000	25 000

65	AUTRES CH COURANTES	389 684	299 301	313 061	384 781	580 462	398 797	413 845	417 019
	ind et frais de mission aux élus	122 684	115 643	121 056	123 997	124 945	160 593	175 409	178 347
	cont et part obligatoires	224 180	123 555	139 758	155 675	234 517	72 204	72 436	72 672
	subv de fonct aux pers dt privé	42 821	60 102	52 246	105 109	221 000	166 000	166 000	166 000
66	CHARGES FINANCIERES	81 589	89 115	81 246	73 127	65 116	57 102	48 832	40 357
67	CHARGES EXCEPT	4 062	89 094	29 319	6 608	1 000	1 000	1 000	1 000
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	134 793	152 247	187 787	231 559	230 000	230 000	230 000	230 000
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (semi-budgétaires)	0	0	0	-	2 000	2 000	2 000	2 000
	TOTAL dépenses scénario RH optimal	3 490 565	3 911 451	4 068 278	4 235 095	4 781 699	4 616 059	4 767 013	4 927 256

2.4.4. Les recettes de fonctionnement – scénario 2025-28

Les détails par année sont présentés en annexe 2.

L'année 2023 est purgée de la mise en place de la provision pour le péril route de Grenoble (400k€ de report en fonctionnement n-1) et l'année 2024 ne prend pas en compte le report en fonctionnement n-1 de 200k€.

		CA 2021	CA 2022	CA 2023 (hors prov)	2024 (hors report)	2025	2026	2027	2028
002	Report en fonctionnement n-1								
70	Produits sces ventes diverses	387 727	405 954	494 612	489 901	528 287	535 048	533 742	541 968
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 274	27 350	17 675					
73	Impôts et taxes	2 848 079	3 077 956	3 195 004	3 463 860	3 634 924	3 794 032	3 927 572	4 057 572
74	Dotation et participation	781 584	793 475	761 450	890 976	776 614	765 923	781 374	822 401
75	Autres pdts gest courante	33 682	78 990	169 333	181 253	228 000	120 000	120 000	120 000
76	Produits financiers	1 857	1 625	1 707	1 250	866	500	500	500
77	Produits exceptionnels	31 443	76 788	9 504	23 226	-	-	-	-
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	3 960		22 768	33 144	45 652	32 500	32 500	32 500
7815	Reprise sur provisions				656				
79	Transfert de charges								
013	Atténuation de charges	10 792	13 508	17 909	14 887	11 000	11 000	11 000	11 000
	TOTAL RECETTES	4 127 398	4 475 646	4 672 287	5 099 154	5 225 343	5 259 002	5 406 688	5 585 941

2.4.5. Le résultat de fonctionnement

	CA 2022	CA 2023	CA 2023 (hors prov)	CFU 2024	CFU 2024 (hors report)	2025	2026	2027	2028
Recettes de fonctionnement	4 475 646	5 072 287	4 672 287	5 299 154	5 099 154	5 225 343	5 259 002	5 406 688	5 585 941
Dépenses de fonctionnement	3 911 451	4 443 278	4 068 278	4 235 095	4 235 095	4 781 699	4 616 059	4 767 013	4 927 256
Résultat de fonctionnement	564 195	629 009	604 009	1 064 059	864 059	443 644	642 944	639 675	658 685

2.5. Focus sur les indicateurs d'endettement

	<i>en milliers d'€</i>	CA 2022	CA 2023	CFU 2024	2025	2026	2027	2028
Impact sur le budget de fonctionnement	Produits de fonctionnement	4 476	5 072	5 299	5 225	5 259	5 407	5 586
	Charges de gestion	3 820	4 358	4 158	4 713	4 555	4 714	4 883
	Epargne de gestion	655	714	1 141	512	704	692	703
	Intérêts de la dette	91	85	77	69	61	53	44
	Epargne brute	564	629	1 064	444	643	640	659
Indicateurs d'endettement	Remboursement du capital de la dette	395	435	443	436	444	451	357
	Epargne nette (capacité d'autofinancement)	169,42	193,76	621,34	7,42	199,28	188,30	301,83
	En cours dette	8040	7740	7 460	7 180	6 900	6 620	6 340
	Annuité de la dette	486	520	520	505	504	504	401
	Annuité de la dette/habitant (en euros)	84	90	89	84	84	78	60
	Capacité de désendettement en année	14,25	12,31	7,01	16,18	10,73	10,35	9,63
	Taux d'épargne brute	12,61%	12,40%	20,08%	8,49%	12,23%	11,83%	11,79%

Le récapitulatif des emprunts en cours sont répertoriés ici :

Début-fin emprunt	Montant	Taux	Banque	Objet	Intérêts restant dus au 01/01/25	Capital restant du au 01/01/25
25/10/04-25/04/24	200 000	3,83%	Caisse épargne	travaux voiries		
08/12/11-01/01/27	300 000	4,51%	CDC	Construction centre technique	2 510,04	76 828,29
27/02/12-01/05/27	800 000	4,51%	CDC	Construction centre technique	6 093,54	204 875,35
03/02/09-10/02/29	310 000	5,01%	caisse épargne	Route du guillon	9 503,71	93 758,95
03/03/17-01/03/32	694 000	1,34%	CFFL	Acquisition terrain cœur de village	16 669,91	352 826,50
02/04/20-01/06/40	1 100 000	0,91%	Banque postale	Eaux pluviales	59 037,76	852 500,00
04/05/21-04/05-46	6 000 000	0,78%	Caisse épargne	Ecole et couvent	439 195,12	5 227 836,70

Ces données montrent que la commune aura de nouveau la capacité à emprunter, si nécessaire, à partir de 2027.

2.6. Prospective en section investissement

2.6.1. Les dépenses d'investissement

Un seul scénario de dépense d'investissement est proposé. L'année 2025 exigeant un pilotage fin des dépenses en fonction des recettes réelle en subvention, ce PPI sera amené à évoluer et à être réajusté.

Le PPI proposé en 2025-26 comprend :

- Les investissements dits « récurrents » de la commune, évalués entre 350 000 € et 500 000 € TTC par an sur les prochaines années. Il s'agit d'investissements sur les entretiens des voiries, des espaces verts, des bâtiments et des systèmes et outils informatiques de la commune.
- Le solde des investissements école maternelle et phase 2 cœur de village
- Les nouveaux investissements programmés
 - o La phase 3 du projet cœur de village en 2025, avec la route du bourg et le chemin d'orgeoise jusqu'à l'école
 - o La phase 4 du projet cœur de village phase en 2026, avec l'aménagement du parvis d'Orgeoise et la requalification du carrefour St Jean / La Buisse / Bérard
 - o Les travaux de sauvegarde du couvent
 - o Le déploiement de la vidéoprotection
 - o La transformation des anciennes classes de maternelle et salles d'eau associées pour accueillir des élèves de primaire.
 - o Le relamping LED du stade Dalmassière (80% d'économie d'énergie)
 - o Les études sur les travaux d'aménagements de voiries.
 - o La rénovation des sources
 - o La poursuite du budget participatif
 - o L'installation de poubelles de tri et d'abris vélo

Au-delà de 2026, seuls les investissements récurrents et la poursuite de la vidéoprotection sont chiffrés. L'objectif ici est de montrer la capacité à investir de la commune pour le prochain mandat.

Par ailleurs, une ligne de dépenses non affectées importante est provisionnée pour les années 2025-26. En effet, la réalisation de programme d'aménagements de voirie important peu occasionner des dépenses importantes non anticipées.

Le PPI par opération est détaillé en annexe 4.

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CFU 2024	RAR 2024 sur 2025	2025 engagement	2025 réalisation	2026	2027	2028	total (2021-2026)
Récurrents	736 889	325 506	465 202	275 848	294 060	654 222	597 756	452 000	412 000	381 000	2 852 201
Structurants	851 442	2 637 644	1 363 946	5 265 768	1 920 184	3 760 293	3 759 633	1 382 000	115 000	145 000	15 260 433
Non affectés						500 000	500 000	500 000	150 000	150 000	1 000 000
Total hors OPFI	1 588 330	2 963 150	1 829 148	5 541 616	2 214 244	4 914 516	4 857 389	2 334 000	677 000	676 000	19 113 634
OPFI	359 023	509 442	458 505	596 132	73 265	587 510	587 510	538 668	546 374	401 852	3 049 280
TOTAL	1 966 402	3 472 592	2 287 653	6 137 748	2 287 509	5 478 761	5 421 635	2 872 668	1 223 374	1 077 852	22 162 914

2.6.2. Les recettes d'investissement

Le scénario proposé prévoit la vente des terrains cœur de village (1 200 000€) en 2026 et site du Bérard en 2027 (500 000€). La décision d'acheter un des fonds de commerce en cœur de village et 1 ou 2 appartements d'urgence sur le Bérard n'est pas impacté dans le PPI, et restera la décision de la prochaine équipe.

Il s'appuie également sur une évaluation plus fine des taxes d'aménagement à percevoir à partir de 2026, impact direct de l'approbation du PLU et des votes sur la taxe d'aménagement majorée en 2020.

L'estimation de la taxe d'aménagement par programme est détaillée en annexe 5.

Le scénario en subvention est consolidé pour 2025 à 92%, soit 2 087 000€ de subventions obtenues.

▪ Recettes d'investissement avec le scénario ressources humaines optimal

chap		CA 2021	CA 2022	CA 2023	CFU 2024	2025	2026	2027	2028
001	Report Crédits investissement n-1 non consommés	2 766 719	8 253 929	6 450 913	5 646 551	1 169 005	236 237	1 534 367	2 968 516
021	Affectation excédent budget fonctionnement n à la section d'investissement		-						
041	Opération ordre patrimonial		54 064	-	124 372	33 025			
27636	Remboursement CCAS	5 132	5 363	5 605	5 858	6 122	6 000	6 000	6 000
10226	Dotation Taxe aménagement 2022	211 867	385 016	124 454	200 489	70 000	442 367	698 259	420 927
10222	Remboursement TVA	434 603	197 966	303 350	238 361	840 280	1 233 787	466 320	93 090
1068	Affectation excédent budget fonctionnement N-1	529 859	636 833	164 195	428 845	1 064 099	443 644	642 944	639 675
040	OP transfert section (dotation amortissements)	134 793	152 247	187 787	210 237	230 000	230 000	230 000	230 000
	Remboursement SPIC à la commune		-					20 000	20 000
16	emprunt	6 000 000							
2031	Immo corporelles Remboursement		1 275						
	outillage				10 623				
024	produit de cession et d'immo	-	-	-	10 700	1 000	1 200 000	500 000	
	plus value sur les cessions								
13	Subventions	50 148	236 812	699 148	430 717	2 267 605	615 000	94 000	18 521
	Total Recettes investissements TFPB 0%	10 133 121	9 923 505	7 935 452	7 306 753	5 681 136	4 407 035	4 191 889	4 396 728

2.6.3. Le résultat d'investissement

Le résultat d'investissement est détaillé avec une option minimum (si toutes les dépenses non affectées sont réalisées) et maximum (si le recours à cette ligne de dépense n'est pas requise). La réalité sera entre c

Résultat section investissement	CFU 2024	2025 engagement	2025 réalisation	2026	2027	2028
Dépenses	6 137 748	5 502 026	5 444 899	2 872 668	1 223 374	1 077 852
Recettes	7 306 753	5 681 136	5 681 136	4 407 035	4 191 889	4 396 728
Résultat minimum	1 169 005	179 111	236 237	1 534 367	2 968 516	3 318 876
Résultat maximum (hors dépenses non affectées)	1 169 005	679 111	736 237	2 484 367	4 018 516	4 488 876

Résultat toutes sections confondues	CFU 2024	2025 engagement	2025 réalisation	2026	2027	2028
Résultat de fonctionnement	1 064 059	443 644	443 644	642 944	658 685	658 685
Résultat invest min + fonctionnement	2 233 064	622 754	679 881	2 177 311	3 627 200	3 977 561
Résultat invest max + fonctionnement		1 122 754	1 179 881	3 127 311	4 677 200	5 147 561

Ces résultats montrent à la fois la capacité de l'équipe en place à réaliser la plupart des investissements programmés sur ce mandat, et à mettre en place les leviers permettant au prochain mandat de poursuivre le plan d'investissement nécessaire (requalification de voirie, jeunesse, couvent, gymnase) pour la commune.

3. SITUATION ET PROSPECTIVE BUDGETAIRE DU SPIC (BUDGET ANNEXE)

3.1. Eléments de l'année 2024

Le chauffage de la nouvelle école maternelle est assuré par la chaufferie bois de la commune. Une sous-station de chauffage avec un échangeur a été installée dans les locaux techniques de la nouvelle école maternelle. Un réseau de chaleur a été réalisé pour raccorder cette sous-station à la chaufferie, avec une subvention ADEME de 32 680 € et subvention CAPV de 16 000 € sur budget Ecole maternelle, pour un montant de travaux de 110 000 €

L'exploitation de la chaufferie réalisée par la CCIAG depuis le 1er juin 2024

Des discussions sont en cours pour revenir à une puissance souscrite de l'EHPAD reflétant la réalité (650kW environ). En effet, la puissance souscrite en 2014 par l'EHPAD par convention était de 950 KW, puissance surévaluée par consensus pour assurer l'équilibre budgétaire du SPIC et permettre à la commune de conduire l'investissement. La convention a aujourd'hui atteint les 10 ans et es de ce fait obsolète.

3.2. Eléments de prospective pour le budget 2024 à 2026

Pour le budget 2024, les lignes achats de combustibles et vente de chaleur sont à ce stade remises dans l'ordre de grandeur de 2023 mais avec une augmentation de prix de vente de la chaleur de 7,5 % en 2024 puis 4% en 2025 et 3% en 2026.

Le remboursement de la subvention exceptionnelle de 25 000 € (DM 2023) de la commune sera effectué respectivement de 13 700 € en 2024 et 11 300 € en 2025.

Le chauffage de la nouvelle école maternelle sera assuré par la chaufferie bois de la commune : un appel d'offres est en cours.

Une sous-station de chauffage avec un échangeur sera installée dans les locaux techniques de la nouvelle école maternelle et un réseau sera installé pour raccorder cette sous-station à la chaufferie.

Le montant de ces investissements sera financé par le budget de la nouvelle école maternelle. Le montant de ces investissements sera financé par le budget de la nouvelle école maternelle aidé de la subvention ADEME de 32 680 € et la subvention CAPV de 16 000 €.

Enfin le contrat avec la société DALKIA arrivant à son terme des trois ans, un appel d'offre va être lancé d'ici fin février pour un contrat démarrant début juin 2024.

3.2.1. Atterrissage 2024 et prospective 2025-26 en fonctionnement

Sur l'atterrissage 2024 :

- des achats des combustibles conformes au BP , avec un solde de fonctionnement qui doit équilibrer le solde d'investissement qui lui est négatif (de 15 000 € à 35 000 € suivant les années) chaque année depuis le début .
- Compte tenu des dépenses toujours importantes sur les chaudières bois, l'impossibilité d'inscrire un remboursement du SPIC à la commune, tant concernant le prêt initial de la commune pour la

constitution du SPIC en 2014 , que le remboursement de la subvention exceptionnelle de 25 000 € (DM 2023).

A ce jour le budget du SPIC doit au budget de la Commune la somme de 124 485 €

Pour le budget 2025-26 :

- la vente de chaleur est augmentée de 4% en 2025 pour R1 et R2 (CM du 20 décembre 2024), idem pour 2026
- L'espoir que les travaux de maintenance très importants réalisés en 2023 et 2024 puissent faire baisser lesdites dépenses en 2025 et 2026
- L'inscription dans le budget prévisionnel d'un remboursement du SPIC de 5 631 € en 2025 et 5 5 13 € en 2026

	RECETTE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CA 2023	BP 2024	Prévision CFU 2024	2025	2026
002	report excédent fonctionnement année N-1	17 250,81	18 544,21	4 145,79	4 145,79	3 873,92	0,00
Chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestation de service	202 697,46	213 795,06	248 452,80	228 734,90	238 000,00	246 053,10
706	vente chaleur	202 697,46	213 795,06	248 452,80	228 734,90	238 000,00	247 000,00
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 130,79	15 130,79	15 130,79	15 130,79	15 130,79	17 482,79
777	amortissement subvention (ordre)	15 130,79	15 130,79	15 130,79	15 130,79	15 130,79	17 482,79
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	1,38	836,00	0,00	4 333,00	0,00	0,00
7588	autres	1,38	836,00		4 333,00		
Chapitre 77	Produits exceptionnels	0,00	25 000,00	0,00		0,00	0,00
778	Participation exceptionnelle du budget de la commune		25 000,00				
	TOTAL	235 080,44	273 306,06	267 729,38	252 344,48	257 004,71	263 535,89

	DEPENSES FONCTIONNEMENT	CA 2022	CA 2023	BP 2024	Prévision CFU 2024	2025	2026
011	charges à caractère général	151 084,86	193 486,34	190 827,96	179 417,55	180 500,00	185 500,00

6061	Fournitures non stockables(gestion achat combustible P1)	99 031,87	95 237,31	105 500,00	96 502,40	115 000,00	118 000,00
61528	Autres travaux				400,00		
6156	maintenance (P2 et P3)	47 952,99	51 549,00	51 000,00	75 193,87	60 000,00	62 000,00
	petits travaux		42 600,03	30 227,96		1 000,00	1 000,00
6168	assurances						
6226	honoraires	4 100,00	4 100,00	4 100,00	5 875,00	4 500,00	4 500,00
6231	annonces et insertions				1 446,28		
6288	autres services extérieurs (gestion des cendres)						
	compensation Ehpad (gaz)						
Chapitre 65	autres charges de gestion courante	0,00	0,00	4,32	1,05	8,00	0,00
658	charges diverses gest courante RembT commune 2023				1,05	8,00	
Chapitre 66	Charges financières	7 360,03	6 695,18	6 020,54	6 020,54	5 335,99	4 641,38
66111	intérêts	7 798,97	7 140,56	6 472,48	6 472,48	5 794,57	5 106,70
66112	icne	-438,94	-445,38	-451,94	-451,94	-458,58	-465,32
6688	frais bancaires						
Chapitre 67	Charges exceptionnelles			13 700,00	0,00	5 631,41	5 513,20
6743	Subvention exceptionnelle de fonctionnement			13 700,00	0,00	5 631,41	5 513,20
Chapitre 68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6815	dotations aux provisions pour risques et charges						
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 201,56	38 201,56	38 201,56	38 201,56	38 201,56	41 001,56
6811	dotation aux amortissements	33 543,10	33 543,10	33 543,10	33 543,10	33 543,10	36 343,10
6811	prov po renouvellet mat (R3)						
6862	dot ch financ à répartir	4 658,46	4 658,46	4 658,46	4 658,46	4 658,46	4 658,46

023	virement section investissement		0,00	17 975,00		26 327,75	25 879,75
022	Dépenses imprévues		0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
	TOTAL	196 646,45	238 383,08	267 729,38	223 640,70	257 004,71	263 535,89
	Solde de fonctionnement	38 433,99	34 922,98	0,00	28 703,78	0,00	0,00

3.2.2. Atterrissage 2024 et prospective 2025-26 en section investissement

Les tableaux ci-après présentent les budgets d'investissement, en prévision d'atterrissage 2023 et budget prévisionnel 2024 à 2026.

	RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2022	CA 2023	BP 2024	Prévision CFU 2024	2025	2026
	Total Reports et subvention	1 829,00	19 889,78	66 224,19	42 537,19	43 213,02	25 879,75
001	report excédent N-1 - solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 829,00					
1068	autres réserves		19 889,78	30 777,19	30 777,19	16 885,27	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	17 472,00	11 760,00	0,00	0,00
1315	Groupements de collectivités		0,00	17 472,00	11 760,00		
021	Virement de la section de fonctionnement année N		0,00	17 975,00		26 327,75	25 879,75
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 201,56	38 201,56	38 201,56	38 201,56	38 201,56	41 001,56
1562	provision matériel						
28138	dotation aux amortissements	33 543,10	33 543,10	33 543,10	33 543,10	33 543,10	36 343,10
4817	pénalités renégociation dette (ordre)	4 658,46	4 658,46	4 658,46	4 658,46	4 658,46	4 658,46
	TOTAL	40 030,56	58 091,34	104 425,75	80 738,75	81 414,58	66 881,31

	DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2022	CA 2023	BP 2024	Prévision CFU 2024	2025	2026
001	Déficit d'investissement reporté		19 889,78	30 777,19	30 777,19	16 885,27	0,00
16	Emprunt	44 789,55	45 447,96	46 116,04	46 116,04	49 398,52	49 398,52
1641	emprunt	44 789,55	45 447,96	46 116,04	46 116,04	46 793,95	47 481,42
1687	autres dettes (reversement à la commune)					2604,57	1 917,10
20	immo incorporelles (études)		8 400,00	12 401,73	5 600,00	0,00	0,00
2031	Etudes		8 400,00	12 401,73	5 600,00		
21	immo corporelles (travauxP3)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
2138	Autres constructions						
chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 130,79	15 130,79	15 130,79	15 130,79	15 130,79	17 482,79
13918	amortissement subvention (ordre)	15 130,79	15 130,79	15 130,79	15 130,79	15 130,79	17 482,79
	TOTAL	59 920,34	88 868,53	104 425,75	97 624,02	81 414,58	66 881,31
	Solde d'investissement	-19 889,78	-30 777,19	0,00	-16 885,27	0,00	0,00

Annexe 1 : Budget principal - Dépenses de fonctionnement par poste 2021-2028

	ANNEES	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CFU 2024	2025	2026	2027	2028
011	CHARGES à CARACTERE GENERAL	1 010 833	1 182 253	1 226 037	1 296 940	1 500 612	1 408 101	1 424 022	1 445 778
60	achats non stockés	430 473	488 069	498 625	554 792	545 366	544 908	559 630	570 166
6 042	Alimentation		128 555	127 465	150 583	147 366	144 294	151 450	155 120
60 611	eau et assainissement	18 612	19 797	29 172	31 160	20 320	20 665	21 058	21 458
60 612	énergie électricité	77 902	90 328	126 435	155 085	115 000	118 000	122 000	124 000
60 613	chauffage urbain	68 475	69 455	68 909	79 804	100 000	101 700	103 632	105 601
60 622	carburants	5 497	8 852	9 730	8 164	10 153	10 325	10 522	10 722
60 623	alimentation	126 227	14 756	9 923	9 948	10 354	10 530	10 730	10 934
60 628	autres fournitures non stockées		162	75	-	-	-	-	-
60 631	fourniture d'entretien	19 744	19 885	20 421	17 867	20 221	20 564	20 955	21 353
60 632	fourniture de petit équipement	28 997	35 897	38 324	37 084	39 989	40 669	41 441	42 229
60 633	fourniture de voirie	15 421	19 454	8 630	10 453	10 160	10 333	10 529	10 729
60 636	vêtements de travail	8 267	9 414	12 471	9 736	10 412	10 589	10 790	10 995
6 064	fournitures administratives	8 356	8 499	5 914	7 667	8 000	8 500	8 000	6 800
6 067	fournitures scolaires	35 932	27 586	19 166	20 005	27 991	27 991	27 381	28 682
6 068	autres matieres et fournitures	17 041	35 429	21 991	17 235	25 400	20 747	21 141	21 543
61	services extérieurs	297 699	383 932	399 913	389 459	488 771	492 339	502 313	512 477
611	contrats de prestations de sces	51 544	52 166	84 625	68 066	81 280	82 662	84 232	85 833
6 132	locations immobilières	9 726	12 063	16 887	16 880	17 780	18 082	18 426	18 776
6 135	locations mobilières	5 732	9 904	4 747	5 343	5 736	5 834	5 945	6 058
61 521	entretien de terrains	589	1 338	-	-	10 000	20 000	20 000	20 000
615 221	entretien de bâtiments publics	23 484	11 662	40 624	29 083	32 512	33 065	33 693	34 333
615 228	autres bâtiments	2 430	-	-	-	2 129	2 165	2 206	2 248
615 231	entretien de voies et reseaux	51 097	152 066	78 388	40 844	99 560	101 253	103 176	105 137
61 524	entretien bois et forêts	-	-	1 450	2 552	1 043	1 061	1 081	1 102
61 551	entretien de matériel roulant	11 165	16 842	14 286	12 343	14 907	15 160	15 448	15 742
61 558	entretien autres biens mobiliers	55 216	42 593	67 285	62 941	58 016	59 002	60 123	61 265
6 156	maintenance	23 143	31 434	26 065	32 653	40 480	41 168	41 950	42 747
6 161	primes d'assurance multirisques	12 290	15 914	18 697	23 933	56 000	56 952	58 034	59 137
6162	Assurance dommage-construction				46 793	562			
6 168	primes assurances autres	10 457	10 677	12 818	15 914	20 837	21 691	22 604	23 533
617	Etudes et recherche		-		3 487	-	-	-	-
6 182	doc generale et technique	3 388	3 133	2 151	2 461	3 466	3 524	3 591	3 660
6 184	verset a des org de formation	13 496	11 669	19 912	14 274	16 256	16 532	16 846	17 167
6 188	autres frais divers	23 944	12 471	11 976	11 893	28 208	14 188	14 957	15 741
62	autres services extérieurs	12 634	38 470	44 696	46 346	90 000	60 000	45 000	45 665
6 226	honoraires	12 634	38 470	44 696	46 046	80 000	50 000	35 000	35 665
6 227	frais d'actes et de contentieux		-	-	300	10 000	10 000	10 000	10 000
	publicité publication rel publ	48 456	55 807	48 524	58 781	68 898	64 984	66 106	61 290
6 231	annonces et insertions	3 436	1 817	137	4 561	3 000	3 000	3 000	3 000
6 232	fêtes et cérémonies	3 577	16 183	15 545	17 604	19 946	20 265	20 609	21 001
6 236	catalogue et imprimés	4 839		15 663	30 266	35 500	31 104	31 694	26 297
6 237	publications	15 558	19 540	1 500	-	-	-	-	-

Rapport d'orientation budgétaire 2025 – Commune de Coublevie

6238	divers tirages	9 443	4 441	3 487	425	800	800	800	800
6248	frais transports div	11 603	13 826	12 193	5 925	9 652	9 816	10 003	10 193
	dépl missions et réc	1 827	508	174	222	22 841	856	872	888
6251	voyages et déplacements		-		-	111	113	115	117
6256 et 6255	missions et déménagements	1 500	-		-	22 000	-	-	-
6257	réceptions	327	508	174	222	731	743	757	771
	frais post et de télécom	40 013	32 806	34 092	30 012	29 664	30 415	31 239	32 079
6261	frais d'affranchissement	6 295	5 519	5 062	6 303	5 282	5 622	5 979	6 342
6262	frais de télécommunications	29 437	27 209	28 931	23 607	24 182	24 593	25 060	25 536
627	services bancaires et assimilés	4 282	78	99	101	200	200	200	200
	divers	173 649	176 506	193 117	209 619	247 620	206 829	210 759	214 764
6281	concours divers cotisations...	4 343	4 700	4 887	5 526	5 199	5 287	5 388	5 490
6283	Frais de nettoyage des locaux	380	-	-	13 781	-	-	-	-
62875	Aux communes membres du GFP	1 133	-	-	-	1 016	1 033	1 053	1 073
6288	autres services extérieurs	167 794	171 806	188 230	190 312	241 405	200 509	204 319	208 201
63	impôts taxes	6 083	6 155	6 897	7 710	7 452	7 770	8 103	8 449
63512	taxes foncières	5 758	5 799	6 044	6 664	7 028	7 337	7 660	7 997
63513	autres impôts locaux	19	20	654	1 032	52	54	57	59
6355	taxes et impôts sur les véhicules	306	336	199	14	372	378	385	393
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 814 533	2 035 823	2 141 597	2 186 621	2 343 509	2 494 059	2 622 315	2 766 101
6218	autres personnel extér	51 175	49 672	53 430	45 532				
6331	versement mobilité	8 310	9 286	9 785	9 824				
6332	cotisations fnal	5 194	5 804	6 116	6 141				
6336	cotisations au cnfpt et autres	19 290	21 933	23 811	24 405				
64111	rémun principale	863 943	983 755	976 562	985 354				
64112	nbi suppl famil trait	15 680	17 028	17 685	8 190				
64113	NBI				9 502				
64116	ind de preavis et de licenciement		-		-				
64118	autres indemnités	15 573	15 329	12 705	20 406				
64131	rémunération	302 493	336 211	405 484	414 749				
64138	autres indemnités		-		10 002				
64168	autres emplois d'insertion		-		-				
64171	rémunération des apprentis	12 361	15 493	8 217	10 148				
64172	Apprentis_Indemnité inflation		200						
6451	cotisations à l'urssaf	218 814	240 724	261 664	250 412				
6453	cot aux caisses de retraite	225 072	259 164	258 783	278 952				
6454	cotisations aux assedic	12 181	13 499	16 068	16 334				
6455	cotisations pour assurance du personnel	43 381	43 539	67 936	75 758				
6456	verst au fnc du sup familial		-		-				
6457	cotisations sociales liées à l'apprentissage		-		-				
6458	cot aux organismes sociaux	2 613	3 045	3 004	-				
6474	viret aux autres œuvres sociales	7 778	8 522	8 423	8 322				

Rapport d'orientation budgétaire 2025 – Commune de Coublevie

6475	médecine du travail pharmacie	6 562	8 142	8 186	8 599				
6478	autres charges sociales	4 113	4 478	3 736	3 992				
014	Atténuation de produits	55 071	63 617	89 231	55 459	59 000	25 000	25 000	25 000
739 115	rev art 55 loi SRU	29 846	47 366	44 869	44 790	44 000	10 000	10 000	10 000
739 178	Autres dégrèvements sur contributions directes			29 448	-	-	-	-	-
739 223	fds péréquation ress interco commun (FPIC)	25 225	16 251	14 914	10 669	15 000	15 000	15 000	15 000
65	AUTRES CH COURANTES	389 684	299 301	313 061	384 781	580 462	398 797	413 845	417 019
	ind et frais de mission aux élus	122 684	115 643	121 056	123 997	124 945	160 593	175 409	178 347
6531	indemnités	107 239	107 543	111 680	113 944	114 695	116 645	118 861	121 119
6532	frais de missions				-	-	-	-	-
6533	cotisations retraite	8 662	7 891	7 832	7 879	8 200	8 339	8 498	8 659
65314	cotisation de sécurité sociale part patronale				584				
6535	frais de formation	6 287	165	1 500	1 500	1 000	5 000	3 000	2 000
65 372	cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	43	44	45	90	50	100	50	50
6541	créances admises en non valeur	452	-	-	-	500	509	-	518
652	créances éteintes					500			
657 362	subvention de fonctionnement au CCAS						30 000	45 000	46 000
	cont et part obligatoires	224 180	123 555	139 758	155 675	234 517	72 204	72 436	72 672
6552	aide sociale du département								
6553	sce incendie	95 365	97 072	102 935	107 845	116 476			
65 541	cont fonds comp ch territoriales								
65 541	contribution au fond...								
65 548	Autres contributions ...	120 866	18 661	19 787	36 244	106 041	60 000	60 000	60 000
6558	autres contributions obligatoires	7 949	7 822	17 037	11 586	12 000	12 204	12 436	12 672
	subv de fonct aux pers dt privé	42 821	60 102	52 246	105 109	221 000	166 000	166 000	166 000
6574	subv f (privé) autres organismes	41 912	59 697	52 230	100 054	165 000	165 000	165 000	165 000
65733+65731	subv departement et etat				3 000				
65818	autres				554				
65 888	autres	908	405	16	1 502	56 000	1 000	1 000	1 000
66	CHARGES FINANCIERES	81 589	89 115	81 246	73 127	65 116	57 102	48 832	40 357
66 111	intérêts emprunts et dettes	76 695	92 619	84 893	76 923	68 696	60 742	52 541	44 067
66 112	ICNE	4 894	-3 504	-3 647	-3 796	-3 579	-3 640	-3 710	-3 710
67	CHARGES EXCEPT	4 062	89 094	29 319	6 608	1 000	1 000	1 000	1 000
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			3 272					
673	titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 062	764	1 047	6 608	1 000	1 000	1 000	1 000
674 741	Budget annexe ou régie doté de la seule autonomie			25 000					
678	autres charges exept		88 330						
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	134 793	152 247	187 787	231 559	230 000	230 000	230 000	230 000
675	val comptable immob fin cédées	3 876	443		10 623				

6 761	Différences sur réalisations (positives) (ordre)	512	966	-	10 700	-	-	-	-
6 811	dot aux amort des immo incorpor	130 405	150 838	187 787	210 237	230 000	230 000	230 000	230 000
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (semi-budgétaires)	-	-	375 000	-	2 000	2 000	2 000	2 000
6 815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement courant			375 000	-				
6 817	dot aux prov po dép actifs circul			-	-	2 000	2 000	2 000	2 000
	TOTAL dépenses scénario RH optimal	3 490 565	3 911 451	4 443 278	4 235 095	4 781 699	4 616 059	4 767 013	4 927 256

Annexe 2 : Recettes de fonctionnement par poste 2021-2028

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CFU 2024	2025	2026	2027	2028		
002	Report en fonctionnement n-1		400 000	200 000						
70	Produits sces ventes diverses		387 727	405 954	494 612	489 901	528 287	535 048	533 742	541 968
70311	Concession cimetière	4 200	5 224	3 408	15 125	5 000	5 000	5 000	5 000	
70323	redevance et occup dom public	16 616	5 831	13 349	7 344	15 000	14 000	14 000	15 000	
7067	redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	344 228	375 060	411 001	429 577	411 287	425 048	423 742	430 968	
70688	autres prestations de services	4 436	18 541	19 412	14 406	16 000	16 000	16 000	16 000	
7083	Locations diverses				16					
70843	Remboursement charges Personnel par CCAS					38 000	32 000	32 000	32 000	
70848	autres pdts autres organismes	12 552	-	-	-	-	-	-	-	
70876	Prestation gestion EPU			45 838	22 919	43 000	43 000	43 000	43 000	
70878	pdts par d'autre redevable	918	1 246	1 500	450	-	-	-	-	
7088	autres produits d'act annexes	4 777	51	104	64	-	-	-	-	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		28 274	27 350	17 675					
72	Travaux en régie		28 274	27 350	17 675					
73	Impôts et taxes (TFPB+0%)		2 848 079	3 077 956	3 195 004	3 463 860	3 634 924	3 794 032	3 927 572	4 057 572
73111	impôts directs locaux	2 267 829	2 370 424	2 584 078	2 977 121	3 157 352	3 286 460	3 400 000	3 500 000	
73118	Autres contributions directes				8 616					
7318	autres impôts locaux ou assimilés	2 650	1 163			-	-	-	-	
73211	attribution de compensation	51 491	28 572	28 572	28 572	28 572	28 572	28 572	28 572	
73212	dotation de solidarité communautaire	60 058	139 634	139 634	139 634	139 000	139 000	139 000	139 000	
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	16 118	-			-	-	-	-	
7351	taxe sur la consommation finale d'électricité	52 901	68 287	127 345	98 060	90 000	90 000	90 000	90 000	
7381	taxe afférente au droit de mutation ou à la taxe de publicité	352 133	344 297	289 425	211 857	220 000	250 000	270 000	300 000	
7388	Autres taxes diverses	44 900	125 579	25 950	-	-	-	-	-	
74	Dotation et participation		781 584	793 475	761 450	890 976	776 614	765 923	781 374	822 401
7411	dotation forfaitaire	303 452	312 740	321 004	321 995	324 977	327 379	331 832	361 562	
74121	dotation solidarité rurale	77 384	81 330	97 448	108 803	114 243	119 955	125 953	132 250	
74127	dotation nationale de péréquation	27 200	30 332	34 828	35 589	35 589	35 589	35 589	35 589	
745	dot spéc au titre des instituteurs			163	163					
744	reversement TVA	34 805	10 457	18 225	11 400	-	-	-	-	
7461	D.G.D.		4 000							
74711	Emplois jeunes	6 976	979	-		-	-	-	-	
74718	autres		6 000	-	1 222	500	500	500	500	
7473	départements			2 100	900	2 000	2 000	2 000	2 000	
74748	subventions des communes	34 241	-	-		-	-	-	-	
74751	GFP de rattachement	20 794	21 501	22 493	117 244	55 000	55 000	55 000	55 000	
74758	autres groupements	121 267	142 561	41 352	7 289					
7482	Compens perte droit enreg				552					

Rapport d'orientation budgétaire 2025 – Commune de Coublevie

74836	attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle	90 705	130 710	166 558	187 805	153 500	153 500	153 500	153 500
74833	Etat compensation au titre des exonérations de TF		26 858	29 587	30 590	35 000	40 000	45 000	50 000
7484	Dor recensement					9 300			
748388	autres		875		32 165	43 000	32 000	32 000	32 000
7488	autres attributions subventions	64 761	25 132	27 691	35 258	3 505	-	-	-
75	Autres pdts gest courante	61 356	155 267	169 333	181 253	228 000	120 000	120 000	120 000
752	revenus des immeubles	14 639	65 490	25 825	86 175	80 000	80 000	80 000	80 000
75738	Subvention fonctionnement autres					25 000			
758888	Autres produits exceptionnels	27 674	76 277	133 284	12 908				
7588	autres produits divers de gestion courante	19 043	13 499	10 224	82 170	123 000	40 000	40 000	40 000
76	Produits financiers	1 857	1 625	1 707	1 250	866	500	500	500
761	Produits de participation			324	120				
76233	remboursement d'intérêts transférés par leur BA	1 857	1 625	1 383	1 130	866	500	500	500
77	Produits exceptionnels	7 729	512	9 504	23 226	-	-	-	-
771	Dédits et pénalités perçus			2 150	-	-	-	-	-
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur		10		-	-	-	-	-
7718	autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 769	502	7 237	-	-	-	-	-
773	mandats annulés (sur exercices antérieurs)	0		118	2 862	-	-	-	-
775	Cessions immobilisations	3 960			20 365	-	-	-	-
042	opérations d'ordre de transfert entre sections		-	22 768	33 144	45 652	32 500	32 500	32 500
722	Immo corporelles			17 675	29 147	42 000	30 000	30 000	30 000
7761	Diff / réal (+) transférées en investist. (ordre)				958	-	-	-	-
7768	Neutralisation amortissement versés sur sub			4 733	2 367	3 304	2 500	2 500	2 500
777	quote part des subventions d'investissement transférée			360	672	348			
7815	Reprise sur provisions				656				
79	Transfert de charges								
013	Atténuation de charges	10 792	13 508	17 909	14 887	11 000	11 000	11 000	11 000
6419	remboursement sur rémunérations du personnel	10 792	8 508	17 909	13 894	11 000	10 000	10 000	10 000
6459	remb charges		5 000		993	-	1 000	1 000	1 000
	TOTAL RECETTES	4 127 398	4 475 646	5 072 287	5 299 154	5 225 343	5 259 002	5 406 688	5 585 941

Annexe 3 : PPI 2021-2028

Dépenses d'investissements Commune de Coublevie	N°	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CFU 2024	RAR 2024 sur 2025	2025 (yc RAR) engagement	2025 (yc RAR) réalisé	2026	2027	2028	Total 2021-2026
Investissement dits "récurrents"		736 889	325 506	465 202	275 848	294 060	654 222	597 756	452 000	412 000	381 000	2 853 201
Travaux réfection voiries commune de Coublevie	201	45 127	108 808	75 122	59 178	72 466	142 466	110 000	110 000	110 000	110 000	508 235
Poteaux incendie /réseaux / espaces verts	202	11 866	3 660	10 812	5 626		10 000	6 000	6 000	6 000	10 000	43 963
Eaux pluviales	301	252 625	-	39 361	8 691	42 852	72 852	72 852	50 000	50 000	30 000	423 529
Travaux aménagement annexes mairie	501	5 022	10 000	19 131	-		-	-	-	-	-	34 153
Centre de loisirs	601	-			-		-	-	-	-	-	-
Tennis club	801	780	1 400		-		-	-	-	-	-	2 180
Crèche	802	7 032	975	2 178	-		3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	16 186
Mairie(Travaux+Rénovation thermique)	803		1 500	-	15 660	4 620	4 719	4 719	-			21 879
Ecole du BERARD	804	581	1 495		-		10 000	10 000				12 076
Développement durable Rénovation sources (Etudes et travaux)	902	-	5 597		1 938		40 000	40 000	10 000	10 000	10 000	57 535
Développement durable (aménagement piétons, projets citoyens)	902	-	-	19 039	2 188	27 608	60 000	50 000	40 000	20 000	20 000	111 227
Etudes et honoraires divers	903	49 362	10 444	30 900	21 168		20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	151 874
CTM (aménagement)	1001	7 804	-	8 877	3 000	21 000	23 000	23 000	6 000	6 000	6 000	48 681

Rapport d'orientation budgétaire 2025 – Commune de Coublevie

Politique culturelle, patrimoine et animation	1501			-	2 150	-	5 000	5 000	-	-	5 000	7 150
Accessibilité études	1601	-	-		2 137	955	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	22 137
Gymnase	8601	23 471	13 182	8 248	-	3 749	9 000	9 000	5 000	5 000	5 000	58 900
Bât communaux	8700	29 496	2 957	2 364	27 000	51 000	56 000	56 000	2 000	2 000	2 000	119 817
Matériel HA divers (équipements ST, PM, reliure des actes, défibrillateurs, numérisation..)	8703	122 143	97 705	85 170	78 642	7 332	70 000	70 000	70 000	70 000	50 000	523 660
Véhicules CTM	8703		8 990	-	-		-	-	50 000	-	-	58 990
Informatique (serveur, réseau, outils ..)	8703	60 327	26 008	64 809	13 160	20 968	30 000	20 000	20 000	20 000	20 000	204 304
Réseaux électriques et éclairage public	8705	474	2 793	92 817	32 379	38 185	68 185	68 185	30 000	60 000	60 000	226 648
Achats terrains	8707	120 780	-	6 374	245	3 325	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	147 399
Groupe scolaire d'orgeoise	9602		29 992		2 687		10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	52 679
Investissement dits "structurants"		851 442	2 637 644	1 363 946	5 265 768	1 920 184	3 760 293	3 759 633	1 382 000	115 000	145 000	15 260 433
Etudes Urbanisme dont révision PLU	202	55 809	25 056	12 189	102 468	6 453	40 453	40 453	5 000	5 000	10 000	240 975
Stade Paul Martel (Etudes 2021, Travaux 2022 et 2023)	302	-	11 292	33 270	1 047	660	660	-				45 609
Route de Vouise	401	239 019	239 635									478 654
Dalmassière	1401	276 886	447 183	76 003	-		50 000	50 000	-	-		850 071
Nouvelle école maternelle	2101	64 277	334 731	1 082 608	4 551 505	813 177	963 177	963 177	5 000	5 000	5 000	7 001 298

Rapport d'orientation budgétaire 2025 – Commune de Coublevie

Parc Mairie	2102	33 780	459 031	15 544	-	7 906	7 906	7 906				516 261
Aménagement cœur de Village	2102	2 835	9 444	6 628	448 399	882 671	1 850 630	1 850 630	1 022 000		-	3 339 936
Halle de marché	2102	31 521	208 907	43 262								283 690
Couvent, Lingerie, Chapelle des dominicains	2103	-	3 593	22 793	65 358	65 555	246 564	246 564	150 000	-	-	488 308
Videoprotection (Etudes et travaux)	8703	4 681	1 959	-	1 484	99 338	182 338	182 338	115 000	35 000	60 000	305 462
Achat Couvent des dominicains + Bat lingerie + parc	8707	-	814 591									814 591
Groupe scolaire d'orgeoise - extension rénovation	9602	130 334	68 922	71 649	58 908	30 564	378 564	378 564	10 000	10 000	10 000	718 377
Aménagement Cimetière	9901	12 300	13 300	-	-	-	10 000	10 000	25 000	10 000	10 000	60 600
Travaux aménagement voirie grandes opérations	201	-			36 600	13 860	30 000	30 000	50 000	50 000	50 000	116 600
NON affectés	2090	-	-				500 000	500 000	500 000	150 000	150 000	1 000 000
Opération financière : emprunts	16	359 023	428 027	440 831	442 722		436 220	436 220	443 668	451 374	356 852	2 550 492
Opération financière : Travaux en régie+ Amort Subv	40		27 350		33 144		45 000	45 000	45 000	45 000	45 000	150 494
Opération financière : subvention d'investissement (pension de famille)	??			17 674	-	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	-	117 674
Opération financière : opération patromniale	41		54 064		120 266		33 025	33 025				207 355
Opération financière trop perçu de TA en 2023 pour immeuble ADONIS					-	23 265	23 265	23 265				23 265
TOTAL INVESTISSEMENTS		1 947 353	3 472 592	2 287 653	6 137 748	2 287 509	5 502 026	5 444 899	2 872 668	1 223 374	1 077 852	22 162 914

Annexe 4 : Scénario sur les subventions

	CA 2022	CA 2023	CFU 2024	2025	2026	2027	2028	Total	Statut
Vestiaires Dalmassière	100 000	466 169	100 000					666 169	Validée
Purif air	1 800							1 800	Validée
Halle Région	10 066	23 488		100 000				133 554	Validée
Parc Région	10 945	25 538		100 000				136 483	Validée
Velux Orgeoise	2 219							2 219	Validée
Subvention CEE pour isolation réseau chauffage				27 608				27 608	Validée
Etude thermique mairie		625						625	Validée
Raccordement maternelle chaufferie bois ADEME				32 280				32 280	Validée
Raccordement maternelle chaufferie bois CAPV				16 000				16 000	Validée
Orgeoise plan école -300k€	51 782		26 396					78 178	Validée
Orgeoise transformation CAF : déposé TR4 2024				30 000				30 000	Sollicitée
Orgeoise transformation département territorial: déposé TR4 2024				58 000				58 000	Sollicitée
Nouvelle école maternelle DSIL		277 659	-	647 871				925 530	Validée
Nouvelle école maternelle département plan école	60 000		140 000					200 000	Validée
Nouvelle école maternelle département Conf Terr			49 555	226 445				276 000	Validée
Nouvelle école maternelle CAF			86 649	213 351				300 000	Validée
Cœur de village CAPV				410 000	331 000			741 000	Validée
Cœur de village CAPV schéma vélo				190 000	33 000			223 000	Validée
Cœur de village phase 2 département				79 432				79 432	Validée
Cœur de village phase 3 route du bourg département (CT/Cycle)					48 000			48 000	Validée

Rapport d'orientation budgétaire 2025 – Commune de Coublevie

Cœur de village phase 4 carrefour st jean département (RD/VC)					20 000			20 000	à solliciter
Cœur de village phase 3 orgeoise département						30 000		30 000	à solliciter
Cœur de village phase 3 et 4 - département - arbre-habitant				10 000	10 000			20 000	à solliciter
Cœur de village phase 2 renaturation PCAET					10 000			10 000	à solliciter
Cœur de village - végétalisation - agence de l'eau					6 000			6 000	à solliciter
Cœur de village phase 2 route du bourg DSIL				9 000				9 000	Sollicitée
Couvent, chapelle DETR				3 165				3 165	Sollicitée
Cœur de village phase 3 st jean / la buisse DETR				1 903					Sollicitée
Couvent, chapelle sauvegarde fondation patrimoine					30 000			30 000	à solliciter
Couvent, chapelle département étude 2024			4 902	11 438				16 340	Validée
Couvent, chapelle département sauvegarde 2025 département				30 000	49 000			79 000	Sollicitée
Stade Paul Martel et Bois du Roux département	-	-	10 746	2 672				13 418	Validée
Vidéoprotection DETR	-		168	25 152	20 000	20 000	18 521	83 841	Validée
Vidéoprotection département				10 000		10 000		20 000	Sollicitée
Vidéoprotection région					40 000	34 000		74 000	Validée
Velux ecole orgeoise		5 176						5 176	Validée
Participation la poste tiroir caisse		492						492	Validée
invest crèche CAF toitures 2024				4 788	1 500			6 288	Validée / à solliciter

Rapport d'orientation budgétaire 2025 – Commune de Coublevie

PCAET plantation arbres				1 500	1 500			3 000	à solliciter
PCAET cours d'école			867					867	validée
Dossier amende carrefours et sécurisations			11 434	15 000	15 000			41 434	Validée / à solliciter
Nouvelles poubelles bi-flux				12 000				12 000	Sollicitée
Cimetière - végétalisation					25 000			25 000	à solliciter
Total	236 812	799 147	430 717	2 267 605	640 000	94 000	18 521		

Annexe 5 : Scénario sur la taxe d'aménagement

Programme	% LLS	%BRS	Total de logements	Taxe aménagement	surface moyenne par logement (m ²)	surface moyenne avec parking	surface totale	TA totale par programme	2025	2026	2027	2028	2029
Les Ricochets	30%		42	5%	75	93	3 906	101 165	0	0	0	0	0
La Schola	60%		25	5%	75	93	2 325	42 152			0	0	0
Pré Jourdan	30%		20	5%	75	93	1 860	48 174	0	0	0	0	0
Pattolat I	20%	25%	57	10%	75	93	5 301	274 592	0	0	137 296	137 296	
Pattolat II	33%		68	5%	75	93	6 324	163 792			0	0	0
Pattolat III	25%	20%	52	10%	75	93	4 836	250 505	0	0	0	125 252	125 252
Patollat IV (corte)	20%	25%	30	10%	75	93	2 790	144 522	0	0	0	0	72 261
Adonis	30%		30	5%	75	93	2 790	72 261	0	0	0	0	0
Cœur de village 1	45%	15%	88	10%	65	83	7 304	264 843	0	132 422	132 422		0
Route de Grenoble	20%	25%	55	20%	75	93	5 115	529 914	0	264 957	264 957		
Guillon RP	20%	25%	55	10%	75	93	5 115	264 957	0	0	132 479	132 479	0
Cœur de village 2	20%	25%	90	10%	65	83	7 470	386 946	0	0	0	0	
Guillon gorgeat	20%	25%	45	10%	70	88	3 960	205 128	0	0	0		205 128
Lotissement													
Le Clos de Voissant	0%		5	5%	110	134	670	17 353	3 471	8 677	5 206	0	0
Le Volber	0%		5	5%	110	134	670	17 353	0	0	0	0	0
le ferme du Bois Joli	0%		5	5%	110	134	670	17 353	0	0	0	0	0
EVDH	0%		5	5%	110	134	670	17 353	0	0	0	0	0
Les Jardins de Mélie	0%		7	5%	110	134	938	24 294	0	0	0	0	0
SNG Invest	0%		4	5%	110	134	536	13 882	0	0	0	0	0
Les Chartreux	0%		11	5%	110	134	1 474	38 177	10 412	10 412	0	0	0
Diffus			1	5%		1230		31 857	31 857				
Autre diffus			30	5%		134		104 118	25 900	25 900	25 900	25 900	25 900
									71 639	442 367	698 259	420 927	428 541